

Débat



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



Recherche

Formation



Dauphine | PSL 

CHAIRE GOUVERNANCE
ET RÉGULATION



CRÉDITS PHOTOS

Audrey Hamon

CONCEPTION GRAPHIQUE

Audrey Halopé



Chaire Gouvernance et Régulation
Université Paris Dauphine-PSL
Fondation Dauphine
<https://chairgovreg.fondation-dauphine.fr/>

Sommaire

- 8.** Édito
- 10.** Chaire Gouvernance et Régulation
- 11.** Club des Régulateurs
- 12.** Objets de réflexion
- 15.** Recherche
- 56.** Formation
- 64.** Débat
- 88.** Equipe et gouvernance



Partenaires 2022

La Chaire Gouvernance et Régulation



Le Club des Régulateurs



Le réseau



30
PARTENAIRES

34
CHERCHEURS ASSOCIÉS

10
PROJETS DE RECHERCHE

43
ÉVÉNEMENTS
ORGANISÉS

2022 en chiffres

160
INTERVENANTS

52
PUBLICATIONS
ACADÉMIQUES

22
NOTES DE RÉFLEXION

60
VIDÉOS

Édito

Éric Brousseau

Directeur scientifique

de la Chaire Gouvernance et Régulation et
du Club des Régulateurs



Sept années après sa création, la Chaire "Gouvernance et Régulation" continue d'approfondir son travail de développement et de circulation des connaissances sur la gouvernance des industries et des marchés, contribuant ainsi aux débats de politiques publiques sous-jacents.

Nous sommes fiers que deux de nos partenaires, le Groupe ADP et l'AFSA, aient décidé de nous renouveler leur confiance pour cinq années, et nous sommes aussi heureux d'accueillir, respectivement au sein du Club des Régulateurs et des partenaires de la Chaire, l'ANSSI et l'agence BonaFidé. La diversité de nos partenaires renvoie à l'approche transversale de la régulation qui caractérise notre action car, s'il existe clairement de nombreuses spécificités sectorielles, l'articulation entre intérêt général et efficacité économique soulève des problèmes transversaux. Qu'il s'agisse de la **réflexion sur les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques collectives**, ou de celle sur les **enjeux liés à la transition écologique ou au numérique**, la richesse de notre écosystème est gage d'une capacité à nous appuyer sur des expertises variées et à comparer des expériences complémentaires.

Sur le fond, la Chaire a continué à approfondir ses travaux sur les modèles institutionnels et les pratiques réglementaires. En la matière, nos partenariats académiques et institutionnels favorisent le développement d'analyses comparatives entre secteurs et modèles nationaux. La montée en puissance de l'Institut PSL- ACSS, dont la Chaire est une composante centrale, nous permet aussi de renforcer notre capacité à développer des analyses fondées sur les sciences des données, en particulier les techniques de traitement du langage naturel, particulièrement adaptées à l'analyse des comportements et des stratégies, des mécanismes de décision, des arrangements organisationnels et institutionnels.

Nous avons continué à être actifs sur les questions liées à la **transition écologique** tant elles sont centrales pour des secteurs qui doivent non seulement faire face à des vagues très importantes d'investissement pour se décarboner, mais qui voient aussi leur organisation évoluer vers des modèles plus décentralisés et impliquant des opérateurs aux modèles d'affaires diversifiés. Dans ce contexte, l'inclusion de la Chaire dans un consortium de recherche financé par l'ADEME et impliquant BlaBlaCar nous permet de travailler sur des données de première main et d'explorer de nombreuses questions, pertinentes au-delà des seuls sujets de mobilité, comme celle du rôle des plateformes dans la régulation des écosystèmes qu'elles animent.

Dans le prolongement de nos travaux sur la **transformation numérique**, nous avons initié plusieurs actions sur les questions de régulation du numérique. Dans le contexte du déploiement par l'Union Européenne d'un arsenal novateur en la matière, nous nous intéressons aux aménagements institutionnels et organisationnels requis par la mise en œuvre de ces nouveaux cadres réglementaires. Au-delà, nous menons des travaux comparatifs sur les initiatives réglementaires dans les pays du G20. Nous avons également lancé un programme de travail sur la régulation des technologies émergentes dans le cadre d'un réseau académique européen, bénéficiant du mécénat de Meta, consacré au développement d'un métavers ouvert et responsable.

Sur la forme, l'activité de la Chaire a également été marquée par des initiatives destinées à renforcer nos trois domaines d'activité.

En matière de recherche, l'ensemble de nos travaux continue de s'appuyer sur le développement de bases de données originales. Ces dernières sont, de manière croissante, construites par des collectifs impliquant plusieurs chercheurs afin d'en renforcer la richesse et la pérennité, gage à la fois d'analyses plus approfondies et de capacité à devenir une ressource au service des parties prenantes du débat public, en ligne avec l'une des vocations de l'Institut ACSS, celle de développer et rendre accessible des sources de données novatrices.

En matière de formation, nous nous sommes investis dans la production de tutoriels vidéo, largement nourris par l'expertise de nos partenaires, dans le but de mettre sur pied des programmes de formation "executive", articulant contenus accessibles en ligne et échanges de haut niveau en présentiel. Ceci va de pair avec la production d'une encyclopédie numérique sur la régulation, développée par les jeunes chercheurs de la Chaire.

Enfin, **en matière de contribution au débat public**, nous appuyant sur l'expérience acquise durant la crise sanitaire, nous nous sommes efforcés de multiplier les formats de diffusion des différents contenus que nous produisons, tant à travers nos travaux de recherche que des débats que nous organisons.

L'année 2023 devrait permettre d'observer les premiers résultats de ces différentes initiatives, et nous ne manquerons certainement pas d'en entreprendre d'autres.

L'ensemble des membres de la Chaire se joint à moi pour remercier nos nombreux partenaires pour leurs contributions à nos activités et leur soutien à notre action, que nous voulons utile à la conception et à la mise en œuvre de principes de gouvernance conformes à l'intérêt général tout en favorisant l'efficacité économique et la compétitivité.



La Chaire

Gouvernance et Régulation

La Chaire Gouvernance et Régulation est une plateforme favorisant la coopération entre parties prenantes de la régulation (autorités de régulation, entreprises, pouvoirs publics) et experts (réseaux académiques, cabinets de conseil et agence spécialisés, organisations internationales), dans le but de mieux comprendre l'économie politique de la régulation et d'en améliorer les cadres institutionnels et les pratiques.

L'importance des questions de régulation : les problématiques sous-jacentes

La régulation est un élément clé de la performance économique car elle agit tant sur la compétitivité de l'offre que sur les modalités de répartition des gains de productivité entre les différentes parties prenantes.

Si elle peut être conçue, à court terme, comme un cadre établi au sein duquel ces parties prenantes interagissent, elle ne peut être réduite exclusivement à un problème d'adaptation optimale de la structure du marché aux contraintes spécifiques de la production. En effet, à moyen terme, les technologies de production et les périmètres de marché ne sont pas exogènes, mais résultent de choix politiques et sociaux, ainsi que des stratégies des entreprises.

L'enjeu d'une meilleure organisation de la gouvernance économique et de la mise en œuvre de cadres de régulation plus efficaces concerne l'ensemble des acteurs économiques, à commencer par les opérateurs des secteurs régulés ainsi que les usagers. Au-delà des surcoûts et de l'incertitude qu'entraîne une régulation inadaptée, il en va de la compétitivité des entreprises et de l'attractivité de certaines activités, et in fine, du dynamisme industriel et commercial, de la capacité d'innovation, de l'emploi dans les secteurs concernés, et même de la compétitivité nationale, tant les secteurs régulés produisent des externalités pour le reste de l'économie et pour la société dans son ensemble.

La réponse de la Chaire

A partir d'une approche trans-sectorielle, la Chaire Gouvernance et Régulation se donne pour objectif de contribuer à une meilleure compréhension de la dynamique, des modalités et des performances de la régulation.

Elle s'appuie pour cela sur le postulat que pour comprendre la régulation et la faire évoluer, il convient à la fois de situer l'interaction entre régulateurs et régulés dans le cadre plus vaste des dynamiques qui président à l'organisation des industries et des marchés, et de s'intéresser à la manière dont la régulation est mise en œuvre au plan opérationnel.

Cadres institutionnels et outils se conditionnent en effet mutuellement et leurs interactions déterminent le champ des possibles en matière d'évolutions.

Les thèmes abordés, comme la démarche retenue, articulant approche conceptuelle et réflexion opérationnelle, sont la garantie pour les parties prenantes de la régulation de participer à des travaux en prise avec leurs problématiques concrètes, tout en conservant une hauteur de vue pertinente et originale.

Le Club des Régulateurs

Afin d'associer en toute indépendance les régulateurs aux travaux de la Chaire, mais aussi pour favoriser les échanges entre eux et développer une réflexion sur leurs problématiques communes, un Club des Régulateurs a été créé.

En effet, bien que les autorités sectorielles de la régulation aient des statuts différents selon les secteurs et les pays, elles font toutes face à des défis communs, tant sur le plan technique (redéfinition permanente des périmètres de concurrence du fait des innovations techniques et marketing, évolutions de la notion d'intérêt général, complexification croissante des relations entre acteurs en raison de la « dé-intégration » des industries, etc.), que sur le plan institutionnel et organisationnel (leviers d'intervention, statut, organisation et moyens, recouvrement des compétences, articulation de leur action au plan européen avec leurs homologues et avec les institutions européennes, organisation des relations avec les parties prenantes de la régulation, gestion des complémentarités avec les autorités de concurrence, etc.).

Ainsi, le Club des Régulateurs regroupe les autorités de régulation ou agences gouvernementales dotées de pouvoirs de régulation souhaitant coopérer sur les enjeux institutionnels, organisationnels et méthodologiques qui leur sont communs.

Un séminaire fermé annuel lui est dédié et deux conférences sont organisées chaque année par le Club et le Network of Economic Regulators de l'OCDE.

Par ailleurs, le Club participe à l'ensemble des activités de la Chaire.

NB : Fin 2022, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a exprimé le souhait de rejoindre le Club et l'ensemble de ses membres y a répondu favorablement. L'entrée de l'ANSSI au sein du Club des Régulateurs est officialisée dans la convention ad hoc début 2023.

Les objets de réflexion sur les trois axes d'activités

Recherche Formation Débat

Les objectifs et les outils de la régulation

On s'intéresse ici à l'effectivité et à l'efficacité des outils manipulés par le régulateur. On s'interroge sur leur impact réel, sur les incitations des parties prenantes ainsi que sur les risques qu'elles supportent. Il est également question de la manière dont les régulateurs peuvent organiser leur activité, développer leur expertise, asseoir leur légitimité et renforcer leur effectivité.

Les stratégies des acteurs

On explore les outils à travers lesquels les diverses parties prenantes tentent d'influencer la régulation, de revenir sur leur efficacité respective et de travailler sur la légitimité des processus à travers lesquels les protagonistes peuvent agir. La régulation doit en effet tenir compte des contraintes et préférences des opérateurs économiques (firmes installées comme nouveaux entrants), des utilisateurs (des ménages aux grands comptes), des citoyens (représentés par des ONG ou non), des pouvoirs publics (du niveau local au niveau européen), tant pour être efficace, que légitime et utile.

L'innovation et les nouveaux défis socio-économiques

On s'interroge sur la manière dont l'innovation, la globalisation, la construction européenne, le changement climatique, la numérisation, etc., impactent les opportunités comme les risques en matière de régulation, dans le but de mieux appréhender les défis auxquels la régulation devra répondre et comment elle devra s'adapter.

Les politiques publiques et le cadre institutionnel de la régulation

On s'intéresse aux déterminants économiques, politiques et institutionnels des cadres de l'activité économique et aux différentes dimensions de la performance de ces derniers. L'étude de l'architecture institutionnelle présidant à l'action des régulateurs permet de mieux comprendre la portée et les limites de leur autorité, leurs marges de manœuvre, ainsi que la manière dont leur action s'articule avec d'autres organes de gouvernance. Il s'agit aussi de s'interroger sur les divers vecteurs de la gouvernance économique.

Ces objets de réflexion concrets sont abordés à travers les trois axes d'activités de la Chaire : la **Recherche**, autour d'une équipe dédiée ; la **Formation**, initiale, doctorale et post-doctorale, et continue ; le **Débat** via l'organisation de nombreux événements destinés à l'ensemble des parties prenantes et à un large public intéressé par ces questions.

Secteurs d'activités concernés

Assurances, Banque, Marchés financiers

Audiovisuel & Communication

Cybersécurité

Communications

Énergie

Environnement et écologie

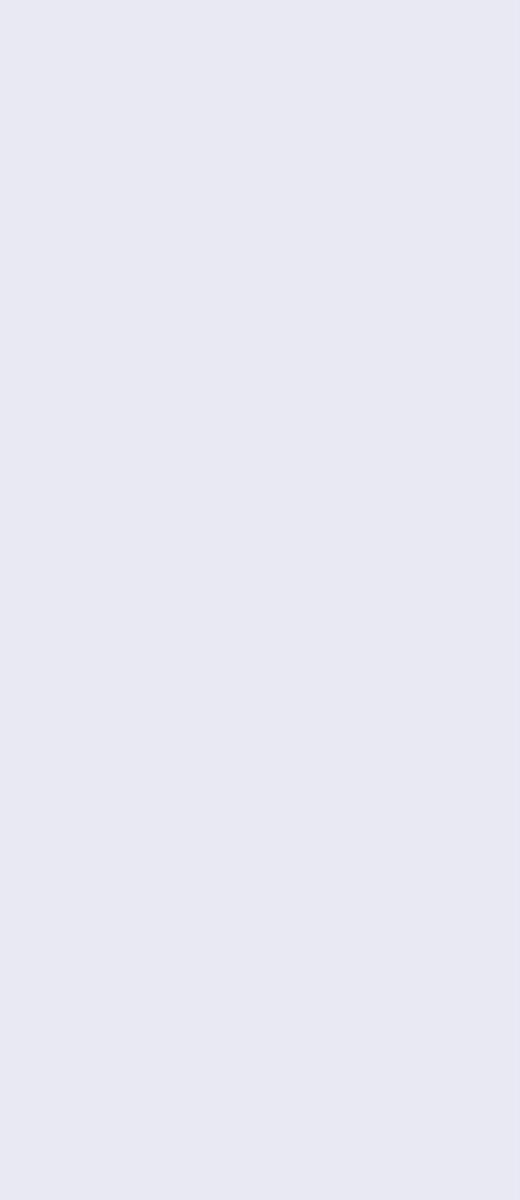
Infrastructures de transport

Services de mobilité

Santé

Numérique et Plateformes

Axes d'activités



RECHERCHE

FORMATION

DÉBAT

Recherche

3

PROGRAMMES DE
RECHERCHES

34

CHERCHEURS
ASSOCIÉS

52

PUBLICATIONS
ACADÉMIQUES

13

THÈSES

25

ÉVÉNEMENTS
ACADÉMIQUES

17

DOCTORANTS &
POST-DOCTORANTS

1

INSTITUT DE
RECHERCHE CREE
AVEC PSL

10

GROUPES
DE TRAVAIL OU PROJETS



L'Organisation de la recherche de la Chaire

Deux grandes dimensions structurantes...

Les travaux de la Chaire Gouvernance et Régulation consistent à étudier pourquoi et comment les cadres de la régulation impactent les acteurs économiques et leurs performances mais également la manière de les ajuster pour répondre aux **grands défis économiques et sociaux**. Ceci rend nécessaire la compréhension de l'élaboration des **politiques publiques et des cadres institutionnels**.

...et une organisation du travail déclinée sur leurs enjeux

Sur les deux dimensions qui en résultent, les activités de la Chaire sont menées en lien avec des acteurs publics ou privés afin de renforcer la pertinence de ses travaux académiques.

Des groupes de travail transversaux ou des projets plus ciblés constituent le cadre opérationnel de ces travaux et sont regroupés sous 3 grands programmes de recherche.

GRANDS DÉFIS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

I. Programme de recherche
«Transformation numérique»

II. Programme de recherche
«Transition écologique»

POLITIQUES PUBLIQUES ET CADRES INSTITUTIONNELS

III. Programme de recherche
«Gouvernance publique, institutions, régulation»

I. PROGRAMME TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

GROUPE DE TRAVAIL « RÉGULATION DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES »

• **Création** : fin 2020

• **Composition** : doctorants et post-doctorants ; chercheurs (Dauphine | PSL, CNRS et autres Universités) ; experts de l'ARCEP, de l'OCDE, du Conseil d'État et de l'Institut Universitaire Européen.

• **Thématique générale** : Ce groupe de travail développe une réflexion sur la régulation des activités numériques dans le contexte des processus législatifs européens en cours. Il s'agit en particulier de penser les modalités de mise en oeuvre d'une gouvernance responsable tout en permettant l'innovation. La question de l'effectivité de l'action publique et de son articulation avec les contraintes de compétitivité est aussi centrale. Ce groupe analyse aussi les cadres mis en place en Chine et aux Etats-Unis.

• **Organisation du travail** : 2 séminaires par mois.

• **Thèmes traités tout au long de l'année 2022** :

- Régulation participative et néo-régulation des plateformes numériques.
- Standardisation des plateformes.
- Cadre adéquat pour la régulation des plateformes numériques.
- Localisation des données et flux de données transfrontaliers.
- Mise en œuvre du RGPD dans la recherche.

• **Résultats 2022** : Publication d'articles académiques, nouveaux projets de recherche doctorale et post-doctorale, développement d'une base de données dédiée à la régulation du numérique dans les pays du G20, création amorcée d'une interface de visualisation de la base de données (projet 2023).

I. PROGRAMME TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

PROJET « DIGITAL GOVERNANCE CHALLENGE »

Création : second semestre 2020, en partenariat avec la Florence School of Regulation de l'Institut Universitaire Européen

Composition : 50 membres réunis à l'échelle européenne, parmi lesquels des universitaires (économie, science politique, sociologie, sciences des données, etc.), des acteurs de la décision publique et des experts de l'industrie et du monde de l'innovation.

Thématique générale : dans le cadre d'un travail collaboratif, ce projet vise à réfléchir aux piliers d'une approche européenne de la gouvernance des sociétés numérisées, en identifiant les axes et les leviers d'un futur programme de recherche pour la nourrir.

Organisation du travail : Cette réflexion a d'abord fait l'objet d'un atelier de travail en huit séances, autour d'un premier collectif intéressé par les enjeux de la transformation numérique.

Cet atelier a impliqué des experts intéressés par le croisement de perspectives entre les mondes académique, économique et de la décision publique.

Thèmes traités :

- Nouvelles Opportunités Démocratiques
- Transformation de l'Action Publique
- Impacts de la numérisation sur la vie sociale et civique
- Régulation de l'Economie Numérique
- Souveraineté, sécurité et droits
- Un Nouvel Ordre International ?

Résultats 2022 : Initiation du travail de rédaction d'un livre blanc sur ces enjeux ; création d'un réseau de travail international à venir (projet 2023).

II. PROGRAMME TRANSITION ÉCOLOGIQUE

GROUPE DE TRAVAIL « MOBILITÉ ET ÉLECTRICITÉ DÉCENTRALISÉES »

Création : octobre 2020

Composition : 10 participants réguliers - Doctorants, post-doctorants, ingénieurs et enseignants chercheurs (de Dauphine et CentraleSupélec)

Thématique générale : La transition écologique impose le développement de systèmes de mobilité et de systèmes énergétiques plus « multimodaux » et « décentralisés ». De nouveaux entrants apportent de nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'affaires qu'il faut alors articuler avec les moyens des opérateurs traditionnels. De nouveaux modes de coordination techniques et économiques sont nécessaires. C'est aussi un défi pour la régulation.

Ce groupe de travail permet aux économistes et aux ingénieurs qui le composent de partager leurs connaissances, leurs approches et leurs méthodes sur les thèmes du transport, de l'énergie et du climat.

Organisation du travail : séances hebdomadaires

Thématiques traitées en 2022 :

- Infrastructures et décarbonation
- Energies renouvelables
- Principe du MaaS ("Mobility as a Service")
- Congestion urbaine
- Covoiturage
- Rail : perspectives et problématiques de régulation
- Véhicules électriques : batterie, partage des données, régulation.
- Ecosystème global du secteur des transports
- Usage des données géographiques

Une demi-journée de conférence et d'échanges a également été organisée par ce groupe de travail autour de professeurs invités, spécialisés en économie du transport et de l'énergie, et de l'ensemble des participants du groupe.

Résultats 2022 : Les discussions au sein du groupe de travail ont nourri la rédaction de plusieurs articles scientifiques, la préparation de diverses conférences, et la conception d'une GovReg Note. Les intervenants externes ont également contribué à la constitution d'un réseau solide.

Plusieurs membres de ce groupe participent à un consortium de recherche sur le concept de MaaS, organisé autour de la société de covoiturage BlablaCar (projet BlablaModes) et impliquant PSE et l'Essec. Ce consortium bénéficie à présent d'un important financement du Plan d'Investissement d'Avenir du Gouvernement, porté par l'ADEME. Le projet correspondant a démarré au printemps 2022 et fait l'objet de la section suivante.

II. PROGRAMME TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PROJET BLABLAMODES : UNE PLATEFORME MULTIMODALE DE "MOBILITY AS A SERVICE" (MAAS)

Création : second semestre 2021 pour la conception et lancement du projet en avril 2022 pour une durée de 42 mois.

Composition et thématique générale : Projet de recherche initié par la recherche doctorale de Dianzhuo Zhu, à présent chercheuse post-doctorale au sein de l'équipe de la Chaire, sur la question des nouvelles formes de mobilité et en particulier sur l'étude des comportements des usagers du covoiturage. Des échanges avec l'équipe de Data Science de BlaBlaCar, ont conduit BlaBlaCar à proposer à la Chaire d'intégrer un consortium de recherche impliquant l'ESSEC et Paris School of Economics (PSE), créé autour du projet de R&D « BlaBlaModes ». Il s'agit de développer une offre de mobilité multimodale. Les équipes académiques impliquées sont mobilisées pour comprendre la demande, l'offre et la régulation d'opérateurs concurrents et complémentaires au sein de l'écosystème.

Au sein de la Chaire, une équipe de quatre chercheurs – 2 post-doctorants et 2 doctorants - et d'un ingénieur en data science a été constituée pour mener à bien ce projet.

Organisation du travail : Le projet a fait l'objet de nombreux échanges tout au long du premier semestre 2022 avec l'ensemble des parties prenantes. L'équipe dédiée est opérationnelle depuis la rentrée universitaire 2022.

Thématiques initiées en 2022 :

- Analyse des points de rencontre du covoiturage et perspectives pour la conception de points de rencontre intermodaux
- Analyse de la sensibilité de la demande à l'utilisation véhicules à faible émission
- Analyse des comportements des utilisateurs vis-à-vis d'un service multi-modal
- Concurrence et régulation des opérateurs au sein de l'écosystème coordonné par la plateforme BlaBlaCar
- Expérimentations de cadres de gouvernance pour ce nouveau principe de mobilité au sein d'un écosystème composé d'acteurs aux modèles d'affaires hétérogènes

II. PROGRAMME TRANSITION ÉCOLOGIQUE

GROUPE DE TRAVAIL « ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

- **Création** : dernier trimestre 2021.
- **Composition** : doctorants et post-doctorants impliqués sur ce sujet au sein de la Chaire et plus ponctuellement, le représentant du partenaire de la Chaire, Ecologic.
- **Thématique générale** : Les possibilités d'innovation des acteurs économiques dans un cadre hors marché ou sous la supervision d'une autorité de régulation, apportent un éclairage intéressant sur la manière dont les entreprises perçoivent les réglementations environnementales, mais aussi les opportunités et les risques. A partir de ce constat, ce groupe de travail a permis le démarrage d'une réflexion argumentée dans le champ de la régulation de l'économie circulaire.
- **Organisation** : sessions de partage bimestrielles.
- **Résultats 2022** : Consolidation d'une réflexion sur l'économie circulaire et développement de nouveaux projets de recherche. Préparation de deux GovReg Note au second semestre 2022 (publication courant 2023).



III. PROGRAMME GOUVERNANCE PUBLIQUE, INSTITUTIONS, RÉGULATION

GROUPE DE TRAVAIL « GOUVERNANCE PUBLIQUE »

- **Création** : second semestre 2020.
- **Composition** : Membres réguliers (chercheurs / doctorants et post-doctorants de la Chaire) ; invités occasionnels (experts d'institutions publiques françaises et européennes).
- **Thématique générale** : Ce groupe de travail s'intéresse aux relations entre institutions publiques et politiques, société civile et marché, et les étudie à travers le prisme des outils et concepts propres à l'économie politique, l'économie des institutions et l'économie du droit.
- Un accent particulier est mis sur la collecte et l'exploitation de données originales. Les travaux s'articulent autour de projets de recherche variés, comme : l'exportation d'archives administratives ou historiques permettant d'étudier sur longue période la régulation de l'industrie et des marchés, et ses conséquences ; l'analyse des interactions entre institutions politiques et économiques ; le comportement des élus et les implications sur les politiques publiques ; la fabrication des politiques européennes à travers le prisme de l'étude détaillée du processus législatif et des consultations publiques ; ou encore la comparaison des pratiques réglementaires et du statut des régulateurs entre pays de l'OCDE.
- Avec un fort accent empirique, les travaux développés et analysés sont discutés par un groupe d'économistes et de data scientists ainsi que par des experts en science politique ou en droit. Ils visent l'explication des dynamiques à l'oeuvre dans la construction de cadres de gouvernance des industries et des marchés, et l'analyse de leurs conséquences économiques et sociales.
- **Organisation** : séances hebdomadaires.
- **Thématiques abordées en 2022** :
 - Les régimes de gouvernance et de régulation au sein de l'OCDE
 - Les consultations européennes
 - Les conséquences politiques de la crise du COVID 19
 - La régulation de l'économie par le Conseil du Commerce au XVIIIe siècle
- **Résultats 2022** : Identification et développement de projets de recherche, nouvelles collaborations et partenariats avec des chercheurs ou des organisations extérieures (ARCOM, OCDE, DITP) autour de compétences consolidées en analyses textuelles à partir du traitement de données, en lien avec l'Institut ACSS-PSL (cf. infra).

III. PROGRAMME GOUVERNANCE PUBLIQUE, INSTITUTIONS, RÉGULATION

PROJETS SPÉCIFIQUES SUR LA RÉGULATION SECTORIELLE : LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Création : février 2020, dans le cadre du projet de recherche sur les complémentaires santé.

Composition : 6 membres réguliers (Enseignants-chercheurs et post-doctorants de la Chaire et associés à la Chaire) ; consultation étendue à des acteurs du marché (assureurs, mutualistes, fédérations professionnelles, DRH, réseaux de soins).

Thématique générale : Ce groupe de travail s'est focalisé sur l'analyse des évolutions et du fonctionnement du marché de l'assurance maladie complémentaire (AMC) en France. L'AMC qui représente 13,4% des dépenses de santé et constitue un deuxième étage de couverture après l'assurance maladie obligatoire (AMO), couvre plus de 95 % de la population ; 37 milliards d'euros de cotisations sont collectées au titre de l'AMC. C'est, par ailleurs, un secteur qui s'est fortement ouvert à la concurrence ces dernières années et qui a été significativement impacté par les évolutions de la réglementation prudentielle. La combinaison de ces éléments a induit une concentration de l'offre. Cette dernière reste cependant marquée par la coexistence d'acteurs très hétérogènes reposant sur des modèles d'affaires contrastés et développant des stratégies différenciées. Il en résulte des évolutions complexes d'un marché très segmenté entre diverses catégories de bénéficiaires. Tant les pouvoirs publics que les parties prenantes dressent le constat des défaillances du mode de régulation de ce marché (telle l'inflation des dépenses en optique, la mauvaise couverture de certaines catégories de dépenses et la persistance d'inégalités en matière d'accès aux soins). Le projet vise à approfondir la connaissance de ce marché en analysant les modalités de concurrence entre offreurs, le comportement de la demande, et les effets des réformes réglementaires sur le fonctionnement du marché. L'approche micro-économique retenue cherche à mieux documenter la diversité des offreurs, celle des bénéficiaires ainsi que les détails organisationnels du fonctionnement du marché (e.g. rôle des intermédiaires, circuits de commercialisation, etc.) afin de mieux comprendre l'origine des défauts d'ajustement entre offre et demande.

Organisation : séances de travail hebdomadaires (jusqu'au début de l'année 2022).

Thématiques abordées : Organisation et évolution du marché de l'assurance complémentaire santé / Conséquences du nombre de fusions élevées dans le marché de l'AMC sur la diversité des produits offertes aux assureurs / Fonctionnement et influence des réseaux de soins / Organisation et évolution du marché de l'optique

Résultats 2022 : Deux GovReg Notes, l'une sur le marché des complémentaires santé, l'autre sur le marché de l'optique, ont été rédigées ainsi qu'un working paper sur l'élasticité de la demande sur le marché des assurances santé entre fin 2021 et début 2022, où ces travaux ont été valorisés sur les réseaux de la Chaire. Une importante conférence sur l'avenir des complémentaires santé a été organisée autour des principaux acteurs du secteur fin janvier 2022 et valorisée via une synthèse écrite et un replay au printemps 2022.

III. PROGRAMME GOUVERNANCE PUBLIQUE, INSTITUTIONS, RÉGULATION

PROJETS SPÉCIFIQUES SUR LA RÉGULATION SECTORIELLE : LE SECTEUR FERROVIAIRE

- **Création** : second semestre 2022, en collaboration avec le Centre de Recherche Droit Dauphine (CR2D)
- **Thématique générale** : L'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de passagers en Europe a fait l'objet d'une réflexion initiée avec le Centre de Recherche Droit Dauphine sur le cas français. Le projet s'est ensuite attaché à développer cette étude à travers le droit comparé.
- La France, en effet, avec la loi du 28 juin 2018 dite " nouveau pacte ferroviaire ", transposant la directive européenne 2016/2370 du 14 décembre 2016 relative à l'ouverture du marché des services nationaux de transport ferroviaire de voyageurs, est l'un des derniers États européens à avoir ouvert à la concurrence ses services domestiques de transport de voyageurs.
- Il s'agit désormais d'analyser les modalités selon lesquelles nos voisins européens l'ont fait.
- Plusieurs questions se posent pour analyser les résultats concrets de l'ouverture à la concurrence dans les États européens, et peuvent constituer la colonne vertébrale des discussions : Quelles méthodes d'ouverture à la concurrence et quelles modalités d'organisation du secteur ont été adoptées dans ces États ? La concurrence s'est-elle réellement installée et les consommateurs en ont-ils perçu les bénéfices ? Existe-t-il encore des obstacles à une concurrence pleine et effective ? Des litiges sont-ils apparus et ont-ils conduit à des changements dans l'organisation et la régulation du secteur ?
- **Organisation** : séances de travail hebdomadaires au second semestre 2022 en vue de la préparation d'un colloque international sur ce thème, sous la direction scientifique d'Aurore Laget-Annamayer, Professeure de Droit à Dauphine.
- **Résultats 2022-2023** :
 - Une tribune dans le journal Le Monde a été proposée à Eric Brousseau, Directeur scientifique de la Chaire, fin 2022 sur le thème de la libéralisation des marchés (parue début 2023).
 - Académiques, opérateurs et régulateurs du secteur des transports européens dont l'ART et plusieurs de ses homologues des États membres de l'UE ont animé le colloque qui s'est tenu début 2023.
 - Une valorisation des échanges courant 2023 ainsi que la poursuite des travaux de recherche.

III. PROGRAMME GOUVERNANCE PUBLIQUE, INSTITUTIONS, RÉGULATION

PROJET « LES ÉVOLUTIONS DE LA RÉGULATION ÉCONOMIQUE AU PRISME DES ENTREPRISES RÉGULÉES »

Création : septembre 2021, démarrage d'une recherche menée par le Centre de Recherche Droit Dauphine (CR2D), et dirigée par Claudie Boiteau, professeure associée à la Chaire Gouvernance et Régulation et directrice du CR2D. Ce projet renvoie à une série de réflexions structurant cette recherche.

Composition : Professeurs de droit public, d'économie et de science politique, décideurs publics et privés dont membres du Club des Régulateurs et de la Chaire selon les sujets abordés.

Thématique générale : Ce projet a été fondé sur le constat d'un besoin de rénovation des réflexions juridiques sur le cadre réglementaire mis en place à partir des années 90, en raison de l'évolution des préoccupations des décideurs publics, quel que soit le secteur considéré, ces préoccupations renvoyant à la transition écologique, à la rénovation des réseaux industriels ou encore à la sécurité sous toutes ses formes, etc.

La nécessité d'une réflexion juridique, nourrie des approches économiques et sociologiques, sur les évolutions de la régulation économique, en associant étroitement les parties prenantes dont en premier lieu, les entreprises régulées, s'est imposée comme le fil conducteur des ateliers organisés dans le cadre de ce projet.

Organisation : Un atelier fermé bimestriel de septembre 2021 au printemps 2022.

Thématiques abordées en 2021-2022 :

- L'entreprise régulée face à la crise économique/sanitaire
- Structure du régulateur économique indépendant : quels équilibres institutionnels ?
- Contrats et entreprises des secteurs régulés
- Normativités et entreprises des secteurs régulés
- Entreprises des secteurs régulés et données
- Entreprises des secteurs régulés et juges

Résultats 2022 : Ouvrage collectif en préparation.

III. PROGRAMME GOUVERNANCE PUBLIQUE, INSTITUTIONS, RÉGULATION

PROJET « COMPARATIVE REGULATORY GOVERNANCE »

- **Création** : Conception au second semestre 2020, constitution du groupe tout au long de l'année 2021.
- **Composition** : Une trentaine d'académiques, issus de l'ensemble des pays du G20 et intéressés par la manière dont la régulation a été mise en œuvre en fonction d'un contexte national donné.
- **Thématique générale** : L'adoption d'un modèle de régulation fondé, d'une part sur l'indépendance des agences qui en assurent le pilotage et, d'autre part sur le principe de concurrence entre opérateurs, est promue par l'UE, l'OCDE et de nombreuses autres organisations internationales. Sa mise en oeuvre relève cependant de spécificités historiques et institutionnelles propres à chaque pays. En découlent des systèmes de régulation en pratique très divers, que l'on étudie pour comprendre les dynamiques à l'oeuvre, notamment dans un contexte où le besoin de réguler le numérique a également fait évoluer ces dernières au plan européen.
- **Organisation** : échanges bilatéraux entre la Chaire et les membres du groupe dans un premier temps, entre mi-2021 et début 2022 pour l'organisation d'un workshop sur ces questions, rassemblant tout le collectif en juin 2022 à Florence, en coopération avec la Florence School of Regulation et la George Washington University.
- **Thématiques abordées en 2022** :
 - De quelle manière les contextes historiques, politiques et institutionnels ont-ils donné lieu à des modèles de régulation différents ?
 - Quel impact des spécificités sectorielles sur les modèles implémentés ?
 - Quel impact sur les performances ?
- **Résultats 2022** : Ce workshop de juin 2022 a été le point de départ d'une publication collective chez un grand éditeur anglo-américain, en cours de préparation, pour une publication prévue au premier semestre 2023. Outre l'approfondissement de l'axe recherche sur le thème des modèles de régulation économique déjà très travaillé par la Chaire et le Club, notamment avec l'OCDE, l'objectif est de disposer d'un socle solide pour contribuer aux réflexions en cours sur des perspectives européennes en matière de régulation.



L'Institut ACSS-PSL créé à l'initiative de la Chaire :

« Applied Computational Social Sciences - Data Intensive Governance »

Dans le contexte de l'intégration et de la consolidation de ses activités, associées au développement de ses travaux sur l'intelligence artificielle, PSL a fortement soutenu et encouragé le projet d'Institut sur les sciences des données appliquées aux sciences sociales, initié par la Chaire.

Cette démarche résulte de l'expérience jugée prometteuse du projet Governance Analytics, dirigé par Eric Brousseau, qui a permis de développer une expertise en science des données appliquées aux sciences sociales. Il s'agit désormais de développer les synergies scientifiques et opérationnelles entre ces deux champs scientifiques au sein de PSL.

L'Institut PSL « Applied Computational Social Sciences - Data Intensive Governance » constitue une plateforme favorisant les mutualisations et les synergies entre chercheurs développant potentiellement des travaux sur le fonctionnement des collectifs sociaux, économiques et politiques à partir de démarches intensives en données, et permettant ainsi aux sciences sociales de changer d'échelle en termes de volume de données prises en compte et par conséquent de compréhension des phénomènes sociaux devenus "mesurables".

Après validation par les instances de PSL et discussions avec l'ensemble des chercheurs concernés au dernier semestre 2021, l'Institut a été officiellement lancé par Eric Brousseau le 09 novembre 2021 dans le cadre de la Paris Artificial Intelligence Week 2021, en présence du Président de PSL, du Président de l'Université Paris Dauphine-PSL, et de l'équipe de direction de l'Institut PRAIRIE (l'un des 4 grands réseaux nationaux de recherche autour de l'Intelligence artificielle).

Une trentaine de chercheurs de PSL ont rejoint l'Institut ACSS : ils appartiennent à différents laboratoires de recherche de Dauphine (Management/ Economie/ Sociologie/ Informatique/ Mathématiques), de l'ENS (notamment Sciences cognitives et Neurosciences mais aussi Philosophie), des Mines ParisTech (Economie industrielle) et de l'INSP/ex-ENA (expertise et recherche administrative), souvent associés à des Chaires ou à d'importants programmes de recherche à l'échelle nationale ou européenne.

Un site internet dédié est consultable : <https://acss-dig.psl.eu/>

Pilotage, support, équipe

En 2022, l'Institut a progressivement déployé ses moyens humains et matériels dédiés à ses travaux en sciences des données appliquées, pilotés par Bruno Chaves Ferreira, ingénieur CNRS mis à disposition de l'Institut, grâce au support administratif assuré, dans cette phase de démarrage, par l'équipe de la Chaire Gouvernance et Régulation (financement par la Chaire).

4 postes d'Ingénieurs en sciences des données (2 Ingénieurs de Recherche et 2 Ingénieurs d'Etude) sont financés pour 2 ans par PSL. Les recrutements correspondants ont été finalisés à l'automne 2022.

Premières réalisations 2022 sur le volet Recherche

L'équipe dédiée a nourri certains projets en cours au sein de la Chaire de méthodes d'analyses textuelles à partir de données massives et a commencé à développer de nouveaux projets. Ces travaux portent sur les thèmes suivants :

- Dans le cadre d'un partenariat avec l'ARCOM, une base de données permettant de mesurer les contenus et les biais des messages publicitaires radio et TV est en cours de mise au point. Cette base permet à la fois d'analyser l'évolution des thématiques et des manières de les aborder sur le moyen terme, mais aussi de mettre au point des outils de mesure de la conformité à des exigences de responsabilité sociale et environnementale. (Eric Brousseau, Christophe Benavent).
- L'expérience des usagers des sites internet des services publics – Projet effectué avec la Direction Interministérielle de la Transformation Publique - implication également des étudiants de M1 en management (Christophe Benavent) et démarrage prévu d'une thèse en 2023.
- « Covid 19 » - Cette base repose sur des données Twitter permettant de mesurer le climat politique et l'objet des discussions qui ont animé le débat public lors de la crise sanitaire comme les conséquences de celui-ci pour 12 pays de l'OCDE. Elle vise à évaluer les contraintes et les conséquences de l'action publique (Eric Brousseau, Christophe Benavent).

- Consultations Européennes – à partir de bases de données développées par des ingénieurs ACSS et analysées par les chercheurs de la Chaire, ce projet permet d'étudier les liens entre les consultations et de très nombreux discours produits au sein des institutions européennes.
- BlaBlaModes – L'expertise de l'équipe ACSS est aussi mobilisée pour le projet BlaBlaModes, notamment pour l'intégration des données de géolocalisation collectées avec les équipes de Data science de BlaBlaCar.

Premières réalisations 2022 sur le volet Formation

Un séminaire académique bimestriel destiné à donner de la visibilité aux compétences et travaux des chercheurs de l'Institut et à partager des méthodes, a démarré à la rentrée 2022.

Un programme sur le thème du Natural Language Processing pour les sciences sociales dans le cadre d'une « PSL Week », organisée en novembre 2022 a rassemblé 40 participants.



Les Thèses préparées au sein de la Chaire en 2022

Soutenues ou finalisées en 2022

Innover dans un environnement interdépendant, coûteux et incertain sur le plan de la régulation: le cas de l'écosystème de la mobilité

par Maria Teresa Aguilar Rojas

Susceptibles d'apporter diverses solutions à de nombreux problèmes de transport, la mobilité autonome et la mobilité électrique ont pris de l'ampleur au cours de la dernière décennie. Cependant, la transition généralisée vers ces innovations n'a pas encore eu lieu. Plusieurs facteurs influencent en effet le rythme de diffusion de ces technologies. Premièrement, les entreprises actives dans l'écosystème de la mobilité sont très interdépendantes les unes des autres mais ont des intérêts parfois contradictoires, ce qui pourrait potentiellement nuire à leur coopération. Deuxièmement, la réglementation et la régulation ne sont pas encore pensées selon ces innovations. Troisièmement, les innovations nécessitent des changements d'infrastructure et les acteurs du marché doivent supporter des coûts irrécupérables. Les entreprises sont conscientes de ces goulots d'étranglement et s'engagent dans différentes stratégies pour les dépasser. Cette thèse explore les stratégies développées par les acteurs de la mobilité pour relever les défis de la transition écologique et de la montée en puissance des innovations propres à l'écosystème de la mobilité.

Cette thèse en sciences de gestion a été soutenue à l'Université Paris-Dauphine le 11 juillet 2022.

Soutenues ou finalisées en 2022

L'évaluation des réformes de la réglementation et de la gouvernance dans les industries de réseau européennes : une approche par le traitement automatique des langues

par *Carlos Gonzalez Regalado*



Les réformes visant à instaurer un marché européen unique ont modifié le fonctionnement et la structure des industries de réseau et des opérateurs auparavant verticalement intégrés. Les directives et règlements européens ont induit des changements importants à partir du début des années 1990. Les pays membres ont ouvert à la concurrence leurs industries de réseau, réglementé l'accès aux infrastructures et confié un pouvoir de réglementation à des agences afin d'améliorer la couverture des services et de développer les investissements adaptés, au bénéfice des consommateurs. La mise en oeuvre de la réforme diffère largement selon les pays et les secteurs. L'impact de la gouvernance et de la régulation sur les performances économiques est toutefois peu documenté en économie. Des méthodes et indicateurs ont été proposés pour mesurer les impacts statiques et dynamiques générés par les choix institutionnels, qui sont pris en considération par les agents pour déterminer leurs investissements et leur stratégie commerciale. Cette recherche, menée à partir de nombreuses données de l'OCDE, tente d'identifier les effets de la réorganisation institutionnelle sur un panel étendu d'indicateurs de performance industrielle, tout en analysant les caractéristiques sectorielles les plus sensibles à telle ou telle forme de gouvernance mise en oeuvre.

Cette thèse a été finalisée en 2022 et soutenue le 26 janvier 2023.

L'autorégulation en tant que stratégie hors marché. Une étude exploratoire sur les mécanismes transformant l'environnement hors marché des entreprises

par *Agnieszka Marta Majewska*

Cette thèse explore l'autorégulation du point de vue de la stratégie hors-marché et vise à révéler le lien entre l'autorégulation et les changements dans l'environnement hors marché via les mécanismes opérant dans le contexte politique et social d'une entreprise. Elle propose d'étudier dix cas tirés de deux entreprises dans le secteur de la grande distribution alimentaire en France, en identifiant les initiatives d'autorégulation dans le cadre de la prévention et de la gestion des déchets et en analysant la manière dont les entreprises les valorisent dans un contexte socio-politique. Au travers d'entretiens, d'analyses de données et d'une revue de presse, les résultats permettent d'identifier trois mécanismes qu'une entreprise peut activer en mobilisant l'autorégulation dans l'environnement hors-marché: approuver l'engagement volontaire, transformer la géographie du pouvoir et façonner la réglementation. Un modèle des interactions entre les mécanismes est alors aussi proposé.

Cette thèse a été finalisée en 2022 et soutenue le 14 février 2023.

En cours en 2022

Régulation, modèles d'affaires et performance environnementale et économique pour l'industrie du recyclage

par Rami Benabdelkrim

CIFRE 

Avec la mise en oeuvre du principe de "Responsabilité Élargie du Producteur", l'Union européenne s'est dotée d'objectifs ambitieux en matière de recyclage, et certains membres affichent des objectifs encore plus exigeants. L'organisation des filières du recyclage obéit cependant à des principes assez contrastés dans les différents pays de l'Union Européenne. On observe à la fois des modèles de délégation de service public par l'autorité publique qui est alors « organisatrice » de la filière et des modèles laissant plus de marge de manœuvre aux acteurs qui peuvent innover en matière d'offre de service, sous la supervision d'une autorité de régulation comparable à une autorité sectorielle. Les différentes options explorées seront comparées tant en termes de performances économiques que de performances environnementales, notamment à travers l'analyse du travail réalisé par les éco-organismes.

Élaboration de nouvelles mesures de l'innovation des startups à partir du contenu proposé et de la valeur technologique ajoutée. Approche par l'analyse textuelle

par Reem Ismail

CIFRE 

L'objectif de la thèse est de développer des méthodes originales de mesure et de détection de l'innovation, complémentaires des techniques existantes, en exploitant des approches de machine learning appliquées à des bases de données liées au financement de startups ainsi qu'à des bases de données textuelles. Depuis plusieurs décennies, l'innovation a en effet été étudiée à travers différentes approches permettant de construire des indicateurs robustes pour mesurer la croissance des industries et des entreprises en la matière. Ces méthodes exploitent notamment des bases de données de brevets. Cependant, elles ont aussi fait l'objet de critiques de la part de la communauté scientifique, l'utilisation des brevets étant nettement plus répandue dans certains secteurs (comme les biotechnologies) par rapport à d'autres (comme les logiciels ou encore toutes les innovations dites d'usage). En outre, les bases de données mobilisées sont imparfaites. Tout cela fonde l'utilité, voire la nécessité, d'indicateurs complémentaires,

à l'instar de ceux que permettent de construire les données textuelles aujourd'hui disponibles. Les développements récents en sciences des données ont ainsi ouvert la voie au développement de nouvelles méthodologies de mesure de l'innovation grâce aux descriptions textuelles basées sur des techniques dites de NLP (Natural Language Processing). L'objectif de cette thèse est de comprendre le financement des startups en regard de leur degré d'innovation et d'invention. Dans ce travail, on cherche à d'abord développer des métriques d'innovation des startups. Ensuite, il s'agit d'identifier les variables principales de financement de capital risque dans différents écosystèmes géographiques. Enfin, on cherchera à développer un modèle théorique qui explique les décisions des investisseurs pour se lancer ou pas sur le financement d'une startup.

L'impact de l'intégration des ressources énergétiques distribuées dans le modèle économique des gestionnaires de réseau de distribution d'électricité. Analyse comparée des cadres de régulation

par Gabriela Lizarazu

La numérisation des procédures dans le marché de l'électricité, l'intégration des ressources énergétiques distribuées (RED) au réseau électrique et les politiques de transition énergétique mises en place par les gouvernements exercent une forte pression sur le secteur de l'électricité, notamment sur le rôle des gestionnaires de réseau de distribution (GRD). Pour passer d'un gestionnaire de réseau passif à un gestionnaire de réseau plus actif, les GRD devront faire un arbitrage entre l'extension du réseau de distribution et l'utilisation de services de flexibilité. Les changements du cadre réglementaire des GRD semblent être le moteur du déploiement efficace des RED et de la transformation du secteur de l'électricité vers un système intelligent.

Cette recherche utilisera l'approche économique des théories institutionnelles pour analyser et comparer différents cadres réglementaires dans le secteur de l'électricité, et pour mesurer l'impact des ressources énergétiques distribuées sur le modèle économique des GRD. Cette étude s'appuie sur une analyse qualitative et quantitative, en utilisant des données liées au cadre réglementaire, au secteur de l'électricité, à l'intégration des RED et aux réseaux électriques intelligents.

En cours en 2022

Analyse empirique des nouveaux cadres réglementaires et modèles économiques pour la transition écologique

par *Isac Olave*

Les cadres réglementaires traditionnels de gestion de la mobilité visaient historiquement à traiter avec des acteurs dominants intégrés verticalement.

Cette approche est remise en cause par l'émergence de systèmes de production polycentriques et multimodaux découlant du développement de nouveaux marchés conjointement portés par la transition écologique et la transformation numérique.

Cette thèse analyse empiriquement les nouveaux cadres réglementaires et les modèles économiques pour gérer des modèles industriels multi-acteurs plus décentralisés dans le secteur de la mobilité.

L'activité des groupes d'intérêt au sein de l'Union Européenne

par *Hugo Subtil*

La Commission européenne a le devoir de procéder à de « larges consultations des parties concernées » sur toutes ses initiatives. La consultation des parties prenantes est un processus consistant à recueillir des réactions, des commentaires et des informations sur un domaine d'action spécifique de l'UE. Elle donne l'occasion aux différentes parties prenantes de contribuer à l'élaboration des politiques lorsque la Commission prépare une initiative politique ou évalue des interventions existantes.

Si le projet de thèse vise une meilleure compréhension de l'influence concrète des groupes d'intérêt à l'échelle européenne dans leur ensemble, il s'intéresse tout particulièrement au processus de consultation publique. En effet, il a longtemps été difficile de mesurer l'influence de ces groupes car les données numériques, lorsqu'elles existaient, étaient parcellaires ou peu fiables. Le "Natural Language Processing" permet en revanche de caractériser un groupe sémantique de manière automatisée. Ainsi le but de cette thèse est de mesurer la position technique des lobbies sur différents spectres afin de transposer celle-ci sur le champ politique et d'analyser comment les lois et règlements européens sont influencés par les différentes catégories d'acteurs concernés.

Les modèles d'affaires des intermédiaires du partage des données

par *Lucas Eustache*



L'objet de cette thèse est d'explorer les « modèles d'affaires » c'est-à-dire les arrangements organisationnels entre les parties prenantes et les flux de services et de revenus, échangés ou mis en commun, que pourraient développer les intermédiaires du partage de données. Ces intermédiaires ont pour objectif d'organiser, protéger, anonymiser, sécuriser les données partagées, voire de les utiliser pour produire les services permettant d'extraire et de capturer de la valeur.

Il s'agira ainsi d'analyser comment inciter les producteurs de données primaires à les partager avec cet intermédiaire, comment cette information ou les services qu'elle produit peuvent être mis à la disposition des parties prenantes et/ou de tiers, et, enfin, comment la connaissance et la valeur que l'on peut extraire des données est partagée avec les différentes parties prenantes de l'écosystème considéré. L'analyse et la compréhension de la régulation européenne actuelle de l'industrie du numérique et des données enrichira ces travaux.

En cours en 2022

Régulation de l'Économie Numérique en Chine: principes, mise en œuvre et impacts sur les "Business Models"

par Zichuan Li

Le numérique est considéré en Chine comme l'un des facteurs clés de la croissance. Avec le développement de l'économie numérique, des comportements typiques des situations monopolistiques sont apparus sur le marché : prix prédateurs, « big data killing », « pick one of two », collusion algorithmique, abus de position dominantes, etc. Ces comportements ont nui à la concurrence, provoqué des défaillances de marché et porté atteinte aux intérêts des consommateurs. En janvier 2022, le gouvernement chinois a souligné l'importance de réguler le secteur et la nécessité d'améliorer le système de gouvernance de l'économie numérique. Les autorités ont par ailleurs mis en place ces dernières années un cadre réglementaire et juridique assez large.

L'objectif de la thèse est d'identifier les principales défaillances de marché observées et d'analyser le cadre institutionnel de la régulation chinoise. Une analyse de l'influence de ce cadre sur les modèles d'affaires des entreprises du secteur sera réalisée. La recherche comportera également une analyse comparative de l'approche chinoise par rapport à celles des pays occidentaux.

Analyse empirique des comportements des usagers de la mobilité multimodale et des impacts de la mobilité multimodale

par Shahmeer Mohsin



Financée par l'Ademe dans le cadre du projet BlaBlaModes, cette thèse étudie empiriquement le comportement des usagers vis-à-vis des services de mobilité multimodale et les potentiels impacts sociaux et économiques du transport multimodal.

Dans le contexte des défis actuels en matière de transport, allant des empreintes environnementales élevées à la congestion du trafic, en passant par la dépendance croissante au paradigme des déplacements en étoile, la mobilité multimodale représente une option d'optimisation globale. De plus, la capacité de la mobilité multimodale à combiner différents modes de transport dans un service offert de bout en bout modifie considérablement la dynamique des transports.

Par conséquent, cette thèse étudiera empiriquement divers cas de mobilité multimodale et déterminera les aspects comportementaux vis-à-vis de ce nouveau paradigme de transport ainsi que les impacts socio-économiques de cette nouvelle forme de mobilité.

En cours en 2022

Les nouveaux modèles de covoiturage au filtre des préférences des utilisateurs - titre provisoire par Qiming Zhang



Ces dernières années ont été marquées par une explosion des progrès de l'économie partagée. Les services de covoiturage peer-to-peer ont fait l'objet d'une grande attention en Europe. Cette thèse se concentre sur la modélisation des préférences des consommateurs pour les "concepts" de covoiturage multimodal en France afin de comprendre comment les consommateurs réagissent aux différents attributs et d'analyser leurs préférences à l'égard des différents modes de transport. Cette analyse des choix des consommateurs passera par la collecte de données de personnes vivant en banlieue, de 50 à 100 km de Paris, et la construction d'un modèle de régression logistique multinomial. Cette thèse pourra alors donner un aperçu de l'acceptation par les utilisateurs des nouveaux modèles proposés et abordera des pistes pour les politiques publiques cherchant à améliorer les services de covoiturage multimodaux.

Le rôle des contenus dans la diffusion des messages en ligne : une approche par les techniques "NLP"

par Olivier Caron

Le but de la thèse est de comprendre comment les éléments textuels des contenus sociaux influencent la diffusion de ces derniers.

Un parallèle sera effectué avec l'approche du marketing, en particulier de la communication des marques sur le lancement de nouveaux produits. Par exemple, si à partir de tweets sur le COVID, peuvent être identifiés les éléments textuels ayant un impact sur le partage ultérieur de cette information (retweets), on comparera alors l'impact de la diffusion de ces contenus à celui des contenus mobilisés par la communication des marques de vaccins dans le temps.

Enfin, un aspect "simulationnel" pourra être abordé, à partir des cascades informationnelles liées à la diffusion (principe utilisé en informatique pour étudier la maximisation de l'influence ou encore la désinformation).

L'équipe des Doctorantes et Doctorants de la Chaire en 2022



Maria Teresa Aguilar Rojas

Maria Teresa Aguilar Rojas a été doctorante au sein de la Chaire Gouvernance et Régulation jusqu'à sa soutenance de thèse, en juillet 2022. Sa recherche a porté sur les effets de la régulation environnementale sur l'innovation en matière de mobilité électrique. Avant de rejoindre la Chaire en novembre 2017, Maria avait travaillé au sein d'une entreprise française de consulting énergétique, Enerdata. Elle a également collaboré avec l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) et le Gouvernement Andorran à propos de l'implémentation d'un programme de compensation des émissions de carbone dans ce pays. Maria est titulaire d'un Master en Économie de l'environnement et des ressources naturelles de l'École d'Économie de Toulouse. Elle a enseigné en tant qu'Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche à Dauphine-PSL lors de ses deux dernières années de thèse.



Rami Benabdelkrim

CIFRE EcoLogic

Titulaire d'un Master Recherche de politiques publiques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Rami Benabdelkrim est doctorant au sein de la Chaire Gouvernance et Régulation de l'Université Paris Dauphine-PSL depuis la rentrée 2020. Sa thèse porte sur les modèles d'affaires et de régulation du recyclage et est co-dirigée par Éric Brousseau et Jean Beuve. L'objectif de la thèse est d'analyser les modèles alternatifs d'organisation des filières de recyclage en fonction du rôle dévolu à l'autorité publique, et de la liberté de manœuvre corrélative donnée aux opérateurs du secteur en termes d'offre commerciale et de choix de modèle d'affaires. Sa thèse est préparée dans le cadre du dispositif CIFRE avec le partenaire de la Chaire, Ecologic.



Gabriela Aguilera Lizarazu

Gabriela Lizarazu est doctorante au sein de la Chaire Gouvernance et Régulation depuis la rentrée 2021. Elle est titulaire d'un Master en économie internationale et économie du développement, et d'un Master en méthodes quantitatives en économie et finance obtenus à l'Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne. Gabriela a également occupé, en tant qu'économiste, des fonctions au sein de la Banque Centrale de Bolivie, du Ministère bolivien du Plan, et du groupe de la Bourse de Londres à Paris (LSEG – Beyond Ratings).



Olivier Caron

Olivier est titulaire d'un Master en Management de la Montpellier Business School et du Master IREN de l'Université Paris Dauphine-PSL. Il mène une thèse sur le rôle des contenus dans la diffusion des contenus sociaux, sous la direction de Christophe Benavent, chercheur associé à la Chaire.

Avant son Master, il avait effectué une Licence en informatique, parcours MIAGE, à l'Université de Picardie Jules Verne.



Lucas Eustache



Lucas Eustache est doctorant au sein de la Chaire Gouvernance et Régulation depuis la rentrée 2022. Il est diplômé d'un Master 2 Recherche en Politiques Publiques, de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Sa thèse, dirigée par Eric Brousseau, porte sur les modèles d'affaires des intermédiaires du partage des données. Elle s'insère dans le programme "Dauphine numérique". Son sujet permettra d'aborder divers secteurs dans lesquels les données constituent un enjeu majeur, tels que le transport, le marché des applications mobiles ou encore les programmes d'open data gouvernementaux.



Reem Ismail



Titulaire du Master IREN de Dauphine, adossé à la Chaire et d'un Master en innovation d'entreprise de l'École Polytechnique, Reem Ismail est doctorante au sein de la Chaire Gouvernance et Régulation depuis la rentrée 2020. L'objectif de sa thèse est d'étudier et de développer des méthodes originales de mesure et de détection de l'innovation, complémentaires des techniques existantes, en exploitant des approches de machine learning. Elle propose ensuite d'identifier les liens de causalité entre l'investissement du capital risque et les technologies innovantes dans le domaine de l'Energie et du Biotech. Elle prépare sa thèse dans le cadre d'un dispositif CIFRE avec l'entreprise Technopolis où est elle également consultante en politiques publiques de l'innovation. Reem est aussi enseignante en stratégie pour le master stratégie et organisation de Dauphine.



Carlos Gonzalez Regalado

Carlos Gonzalez Regalado a été doctorant au sein de la Chaire Gouvernance et Régulation jusqu'à fin 2022, puis y a soutenu sa thèse début 2023. Ses recherches ont porté sur l'analyse des régimes de régulation au sein de l'UE. Avant de rejoindre la Chaire en novembre 2017, il a travaillé pour le gouvernement équatorien sur des sujets liés à l'énergie, au commerce et à la concurrence. Carlos a rejoint la Chaire en étant titulaire d'une licence en économie de l'Université Pontificale Catholique d'Equateur et d'un Master en Économie mathématique et économétrie de l'Université de Tilburg.



Zichuan Li

Titulaire d'un Master Économie Quantitative et d'un Master Industries de Réseau et Économie Numérique de l'Université Paris Dauphine | PSL, Zichuan LI est doctorant au sein de la Chaire Gouvernance et Régulation. Sa thèse porte sur la régulation de l'économie numérique en Chine et est dirigée par Éric Brousseau. L'objectif de la thèse est d'identifier les principales défaillances de marché observées et d'analyser le cadre institutionnel de la régulation chinoise. Une analyse de l'influence de ce cadre sur les modèles d'affaires des entreprises du secteur sera réalisée. Il a rejoint la Chaire à la rentrée 2022 pour y préparer sa thèse avec une bourse du gouvernement chinois.



Agnieszka Marta Majewska

Agnieszka Marta Majewska a été doctorante au sein de la Chaire Gouvernance et Régulation jusqu'à fin 2022 et a soutenu sa thèse début 2023. Sa recherche a porté sur les stratégies hors marché des entreprises dans le secteur de la grande distribution. Avant de rejoindre la Chaire en novembre 2016, Agnieszka travaillait comme chef de projet en développement international au sein d'une entreprise française de services en efficacité énergétique. Diplômée en 2013 de SciencesPo Paris, elle a également un Master en socio-économie obtenu à l'Université Adam Mickiewicz en Pologne.



Isac Olave

Titulaire d'un Master en Économie Appliquée de l'Instituto Tecnológico Autónomo de México (ITAM) et d'un Master d'Économie de Paris School of Economics (PSE), Isac Olave est doctorant au sein de la Chaire depuis la rentrée 2020. Il a auparavant travaillé en tant qu'analyste de contrats énergétiques à la Banque Central du Mexique au sein de la Direction General du Fond Mexicaine du Pétrole. Sa thèse analyse empiriquement les nouveaux cadres réglementaires et les modèles économiques permettant de gérer des modèles industriels multi-acteurs plus décentralisés dans les secteurs de l'énergie et de la mobilité.



Shahmeer Mohsin



Titulaire d'un Master en innovation énergétique de KTH University, en Suède, et de l'INP Grenoble, Shahmeer est doctorant au sein de la Chaire Gouvernance et Régulation de Paris Dauphine (Université PSL) depuis la rentrée 2022. Il a auparavant travaillé à l'Agence internationale de l'énergie, mais aussi pour General Electric, et VOI Scooters. Sa thèse est dirigée par Eric Brousseau et financée par l'ADEME dans le cadre du projet BlaBlaModes.



Hugo Subtil

Titulaire d'un Master d'Économie de l'Institut Polytechnique de Paris, Hugo Subtil est doctorant au sein de la Chaire Gouvernance et Régulation de l'Université Paris Dauphine-PSL, en codirection avec Alessandro Riboni (CREST/X, ENSAE, ENSAI), depuis la rentrée 2020. Sa thèse porte sur les groupes d'intérêts et les processus de régulation européens. Par ailleurs, il continue d'étudier les dynamiques d'apprentissage dans la manipulation du Libor.



Qiming Zhang



Titulaire d'un master en économie (politique économique) de l'Université de Zurich et auparavant, d'une licence d'économie de l'Université de Renmin, en Chine, Qiming Zhang est doctorant au sein de la chaire Gouvernance et Régulation dans le cadre du projet BlablaModes, sous la direction de Christophe Benavent, chercheur associé à la Chaire. Ses recherches portent sur l'économie des transports et la politique économique. Il a également auparavant travaillé à la Banque nationale suisse à Zurich, en tant qu'assistant de recherche pour la collecte et la visualisation de données.

L'équipe des Post-Doctorant(e)s



Vladimir Avetian



Vladimir Avetian est chercheur post-doctorant au sein de la Chaire Gouvernance et Régulation depuis la rentrée 2022. Il travaille à partir de données originales à grande échelle, telles que celles générées par les utilisateurs des services numériques et les données textuelles, afin d'aborder des questions sociales majeures et souvent complexes à étudier par les méthodes traditionnelles. Ses domaines de recherche sont centrés sur la microéconomie appliquée, l'économie urbaine et l'économie politique. Il fait partie de l'équipe du projet BlaBlaModes et coordonne à présent le groupe de travail « Gouvernance publique ».

Il a obtenu son Doctorat en Economie à SciencesPo en septembre 2022. Il est également titulaire d'un Master de l'École d'économie de Paris et d'une Licence de l'École Supérieure d'Economie de Moscou.



Surjasama Lahiri

Chercheur en économie, spécialisé sur la microéconomie appliquée, la théorie des jeux appliquée, l'économie comportementale, l'organisation industrielle et les domaines connexes, Surjasama a obtenu son Doctorat en Economie à l'Université de Deakin, en Australie, en 2021. Il a rejoint la Chaire Gouvernance et Régulation de l'Université Paris Dauphine-PSL à l'automne 2021, pour y poursuivre ses travaux sur la régulation des plateformes numériques. Il s'intéresse en particulier aux approches réglementaires de différents pays pour relever les défis relatifs aux plateformes numériques, notamment le risque pour la vie privée, l'accumulation de mégadonnées, etc. Il pilote le groupe de travail sur les plateformes numériques.



Juan Diego Luksic

Chercheur post-doctorant au sein de la Chaire Gouvernance et Régulation jusqu'à l'automne 2022, Juan Diego est titulaire d'un doctorat et d'une maîtrise en Economie (École d'économie de Paris), ainsi que d'un B.A. en Économie et administration (Université Catholique du Chili).

Microéconomiste appliqué, Juan Diego s'intéresse à la mesure de l'impact des choix politiques sur les politiques publiques. Ses recherches ont porté notamment sur la manière dont les éléments sociopolitiques ont influencé la gestion gouvernementale de la crise sanitaire du Covid-19. Il a utilisé à cette fin des techniques de "Natural Language Processing" et des données de Twitter pour décrire le débat public ayant eu lieu entre les partis politiques de 12 pays développés au début de la pandémie. Il a ainsi évalué le niveau de polarisation et les sujets abordés à différentes étapes de la pandémie pour enfin analyser l'impact éventuel de l'environnement et du discours politiques sur les décisions de santé publique.

D'octobre 2021 à octobre 2022, il a piloté le Groupe de travail Gouvernance publique. A l'issue de son contrat post-doctoral fin 2022, il a rejoint le Gouvernement chilien, dans le cadre d'une cellule de pilotage des politiques publiques.



Dianzhuo Zhu



Dianzhuo ZHU est chercheuse post-doctorante au sein de la Chaire Gouvernance et Régulation de l'Université Paris Dauphine-PSL depuis la rentrée 2020. Ancienne doctorante de la Chaire, elle y a soutenu sa thèse en 2020 sur la compréhension des motivations des participants du covoiturage et les impacts de cette pratique. Les centres d'intérêts de ses recherches portent sur l'économie du transport, l'économie collaborative, ainsi que les plateformes numériques. Elle utilise plusieurs méthodologies empiriques pour collecter les données et comprendre des enjeux de la mobilité : analyse économétrique, expérimentation, web scraping, etc.

Elle coordonne scientifiquement, depuis juin 2022, le projet de recherche de la Chaire/Dauphine associé au projet BlablaModes de l'entreprise BlaBlaCar, soutenu par le Programme d'Investissements d'Avenir du Gouvernement et l'ADEME. Le volet recherche y est porté par un consortium constitué par Dauphine, l'ESSEC et PSE.

Depuis 2020 et tout au long de l'année 2022, elle a organisé les activités du groupe de travail sur la mobilité et l'électricité décentralisées.

Depuis 2020 également, Dianzhuo est impliquée dans le Master IREN (Industrie de Réseau et Économie Numérique) de Dauphine au sein duquel elle assure un cours d'économétrie (cours magistral) et le tutorat du mémoire du Master.

Avant sa thèse, elle a obtenu une double licence en économie et en français à l'University of International Business and Economics, à Pékin et le Master IREN de Dauphine.

Les Membres associés à la Chaire en 2022



Mantas Bureika

Mantas est doctorant à l'Université de Vilnius et est titulaire d'un Master en Economie politique, obtenu à l'Université d'Amsterdam. Il travaille actuellement au ministère des Finances de Lituanie. Ses recherches portent sur l'analyse des ordres sociaux à travers l'Histoire de la Lituanie, et sur l'étude du lien entre ces ordres sociaux et le développement économique du pays. Il a effectué un échange doctoral au sein de la Chaire en 2022 et reste proche des recherches portées par la Chaire.



Diego Cebreros

Diego Cebreros est Doctorant en CIFRE à CentraleSupélec et au sein de l'entreprise Stellantis. Son projet de recherche est d'étudier le développement de l'écosystème "Vehicle-to-Grid" (V2G), en particulier la coordination des acteurs pour le partage des informations et la mise en place d'un système d'informations soutenant une intégration durable des véhicules électriques au réseau. Il s'intéresse également à la conception et à la réglementation du marché des systèmes électriques décentralisés et participe au groupe de travail de la Chaire dédié à ce sujet. Avant d'entamer son doctorat, Diego a effectué un stage de plusieurs mois au sein de la Chaire, dans le cadre du Master en Industries de Réseau et Economie Numérique (IREN) de Dauphine dont il est diplômé. Il a aussi travaillé pendant un an en France chez 2DII, un groupe de réflexion axé sur l'alignement des portefeuilles des investisseurs institutionnels sur les engagements en matière de changement climatique. Il avait auparavant travaillé pendant sept ans en Amérique latine en tant que consultant spécialisé dans le changement climatique et la politique énergétique, pour des gouvernements et des agences multilatérales. Diego est également titulaire d'une licence en ingénierie environnementale.



Michaël Reffay

Titulaire d'un Master en études politiques et administratives européennes du Collège d'Europe (Bruges), d'un Master en politiques publiques de l'Université Paris-Dauphine et d'un Master en économie comportementale de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Michaël Reffay est intervenant auprès de l'INSP et de l'Université Paris Dauphine-PSL en économie numérique ; il a été Conseiller « Numérique, télécommunications et services postaux » à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne au premier semestre 2022, où il s'est occupé notamment des initiatives législatives relatives à l'intelligence artificielle, au cloud et à l'économie de la donnée. Il a rejoint à l'automne 2022 le cabinet du Ministre délégué à la Transition numérique, comme chargé de mission. Il participe à plusieurs activités de recherche de la Chaire.

Les Stagiaires de la Chaire

De nombreux stagiaires ont contribué aux travaux de recherche de la Chaire tout au long de l'année 2022.

Ybo Ma

Novembre 2021 - Juillet 2022

Titulaire d'un Master de Finance et du Master Recherche en informatique de PSL (effectué entre Dauphine et l'Ecole des Mines), il a été stagiaire en analyse de données pour divers projets de recherche de la Chaire et de l'Institut ACSS puis a été admis en Master à la London School of Economics à la rentrée de septembre 2022.

Emily Columbine

Février-avril 2022

En licence d'études mondiales et de français, mineure économie, à l'Université de Southern California, elle a effectué son stage au sein de la Chaire sur les caractéristiques d'une cartographie comparée des autorités de régulation en France et aux Etats-Unis.

Esha Dagli

Mars - avril 2022

En licence "Business analytics", mineure politiques publiques environnementales, à l'Université de Boston, elle a été stagiaire au sein de la Chaire, en analyse de données pour divers projets de recherche de la Chaire et de l'Institut ACSS.

Jordan Stalin

Juillet - Août 2022

Etudiant au sein du Cycle Pluridisciplinaire d'Etudes Supérieures (CPES) de PSL, il a effectué un stage en traitement de données pour la Chaire et le projet ACSS.

Les Chercheurs associés

Hervé Alexandre



Professeur de Finance,
Directeur scientifique de la Chaire
FinTech,
Université Paris Dauphine-PSL

Eshien Chong



Directeur du Service Economique,
Autorité de la Concurrence

Christophe Benavent



Professeur de Management,
Université Paris Dauphine-PSL

Anna Creti



Professeur d'Économie,
Directrice de la Chaire Économie
du Climat,
Université Paris Dauphine-PSL

Jean Beuve



Maître de Conférences en
Économie,
Université Paris I Panthéon-
Sorbonne

Georges Decocq



Professeur de Droit des affaires,
Université Paris Dauphine-PSL

Claudie Boiteau



Professeur de Droit public,
Directrice du Centre de
Recherche Droit Dauphine,
Université Paris Dauphine-PSL

Adrien de Hauteclocque



Chef de cabinet du Président du
Tribunal,
Cour de Justice de l'Union
européenne

Anne Epaulard



Professeur d'Économie,
Université Paris Dauphine-PSL

Sophie Harnay



Professeur d'Économie,
Université Paris Nanterre

David Ettinger



Professeur d'Économie,
Université Paris Dauphine-PSL

Daniel Herrera



Maître de Conférences en
Économie,
Université Paris Dauphine-PSL

Laurence Folliot-Lalliot



Professeur de Droit public,
Université Paris Nanterre

Henri Isaac



Maître de Conférences en
Sciences de Gestion,
Université Paris Dauphine-PSL

Zsuzsanna Fluck



Professeur de Finance,
Université Paris Dauphine-PSL et
Michigan State University

Julien Jourdan



Professeur de Stratégie,
HEC Paris

Emmanuel Lazega



Professeur de Sociologie,
SciencesPo Paris

Stéphane Saussier



Professeur de Sciences de
Gestion,
Directeur de la Chaire Économie
des Partenariats Publics Privés,
IAE de Paris

Sophie Méritet



Maître de Conférences en
Économie,
Université Paris Dauphine-PSL

Carine Staropoli



Maître de Conférences en
Économie,
Université Panthéon-Sorbonne

Yannick Perez



Professeur d'Économie,
CentraleSupélec

Joëlle Toledano



Professeur émérite d'Économie,
Membre de l'Académie des
Technologies,
Membre du CNNum (Conseil
National du Numérique)

Alessandro Riboni



Professeur d'Économie,
École Polytechnique

Alexis Tsoukias



Directeur de recherche en
Informatique, CNRS et LAMSADE,
Université Paris Dauphine-PSL

Les anciens doctorants et post-doctorants, sont à présent également chercheurs associés : leur parcours après la Chaire

Les anciens doctorants

Amanda Alvès



Après avoir soutenu sa thèse au sein de la Chaire à l'automne 2019 sur les stratégies politiques des entreprises au sein de l'UE, Amanda a été recrutée comme Chargée des sujets "harmonisation internationale et européenne des fréquences" au sein de la Direction Générale des Entreprises, au Ministère de l'Economie et des Finances.

Théophile Megali



Théophile a rejoint la Chaire en 2016 pour y préparer sa thèse, soutenue en juin 2020 sur « La régulation à l'épreuve de l'innovation : le cas de la publicité en ligne ». Il a été recruté comme chargé de mission « Marchés et solutions publicitaires » par l'Arcom (ex CSA) en septembre 2020.

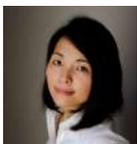
Sultan Mehmood



Sultan Mehmood a rejoint la Chaire en 2016 pour y soutenir à l'automne 2019, sa thèse visant à comprendre le fonctionnement des institutions, notamment le système judiciaire. Il enseigne en 2022 l'Economie à la New Economic School de Moscou et est également chercheur au sein du programme DE JURE de la Banque mondiale.

Les anciens post-doctorants

Arrah-Marie Jo



Post-doctorante de la Chaire entre 2019 et 2020, ses recherches portent sur l'économie de la cyber-sécurité. Elle s'intéresse notamment au marché des failles de sécurité pour étudier le comportement des acteurs majeurs de la sécurité, comme les éditeurs de logiciels, les communautés de hackers, et les firmes de sécurité. Arrah-Marie est aujourd'hui enseignante-chercheuse en Economie à l'Institut Mines Télécom Atlantique.

Antoine Cazals



Antoine Cazals a été chercheur postdoctorant au sein de la Chaire entre septembre 2018 et septembre 2021. Ses recherches se sont attachées à l'analyse des interactions entre institutions économiques et politiques, leurs effets sur le comportement des élus politiques et leurs implications sur des thématiques plurielles dont l'enjeu est au centre des processus de développement économique et social. Antoine Cazals est titulaire d'un Doctorat d'Économie de l'Université Clermont-Auvergne, d'un Master en Économie internationale et d'un autre en gestion de projets obtenus au sein du Centre d'Etudes et de Recherche sur le Développement International (CERDI). Il est depuis octobre 2021 consultant indépendant en développement et travaille notamment pour l'AFD.

Emmanuel Lorenzon



Post-doctorant de la Chaire de 2017 à 2019, ses recherches portent sur la théorie des enchères et la théorie microéconomique appliquée, en particulier l'organisation industrielle, avec des applications aux marchés numériques. Il utilise principalement des outils théoriques d'enchères et de jeux pour analyser le rôle de l'information asymétrique dans des situations où les agents économiques interagissent de manière stratégique. Par exemple, ses recherches portent sur la valeur de l'information dans les enchères publicitaires en ligne, l'acquisition stratégique de brevets et les litiges en matière de brevets, le lobbying et la concurrence électorale, et l'économie des plateformes. Il est à présent Maître de Conférences en Économie à l'Université Grenoble-Alpes et chargé de recherche au GAEL.



Ju Qiu

Post-doctorante de la Chaire jusqu'en 2021, Ju Qiu travaille sur la microéconomie appliquée. Elle a travaillé sur un large éventail de sujets de recherche, tels que le partage informel des risques, les réseaux sociaux, la migration et l'épidémie d'obésité. Son projet de recherche actuel traite des choix de produits et de l'introduction de nouveaux médicaments par les sociétés pharmaceutiques dans le cadre des réformes de la réglementation des prix en Chine, en utilisant l'ensemble de données du FMI. Elle a été recrutée comme professeure assistante à la China Europe International Business School en Septembre 2021.



Jordana Viotto

Post-doctorante de la Chaire de 2017 à 2019, elle s'intéresse à l'économie des plateformes numériques, aux marchés axés sur les données et à l'entrepreneuriat. Elle est aujourd'hui professeure associée au sein de la University of Edinburgh Business School et chercheuse associée de la Chaire.



Alexandre Volle

Titulaire d'un Doctorat d'Économie de l'Université de Montpellier et d'un Master recherche de Paris School of Economics, Alexandre Volle a été chercheur post-doctorant au sein de la Chaire Gouvernance et Régulation sur le projet des complémentaires santé en 2020-2021. Ses centres d'intérêt portent d'une part sur l'effet et l'atténuation des phénomènes de sélection adverse et d'aléa moral sur les marchés verts et sur ceux de l'assurance maladie, du point de vue de l'organisation industrielle de ces marchés. D'autre part, Alexandre a aussi développé des travaux sur l'économie institutionnelle, en particulier dans le domaine parlementaire. Il est Maître de Conférences en Économie à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour depuis la rentrée 2021.



Jean-Marc Zogheib

Post-doctorant en 2020-2021 au sein de la Chaire Gouvernance et Régulation sur le projet des complémentaires santé, ses recherches incluent la politique et la réglementation de la concurrence dans les industries de réseau, mais également l'économie numérique et l'économie de la vie privée. Jean-Marc Zogheib est aujourd'hui Maître de Conférences en Économie à l'Université Paris Nanterre.

**Toutes et tous continuent
d'apporter leur contribution
aux travaux de la Chaire.**

Les séminaires de recherche

25 janvier 2022 | Séminaire académique, **Ariane Szafarz, Université Libre de Bruxelles, Belgique**, "Precautionary Liquidity and Retirement Saving"

23 mars 2022 | Séminaire académique, **Stefan Voigt, Université de Hambourg, Allemagne**, "Culture and constitutional compliance"

29 mars 2022 | Séminaire académique, **Dan Zeltzer, Université de Tel Aviv, Israël**, "The Impact of Increased Access to Telemedicine"

10 mai 2022 | Séminaire académique, **Francesco Rullani, Université Ca'Foscari de Venise, Italie**, "Artificial intelligence creativity support tools for creating social enterprises' business models"

31 mai 2022 | Séminaire académique, **Alexandre de Cornière, Toulouse School of Economics**, "Data and Competition: a Simple Framework with Applications to Mergers and Market Structure"

14 juin 2022 | Séminaire académique, **Markus Taube, Université Duisburg-Essen, Allemagne**, "Evolution of Regulatory Governance in the Chinese Steel Industry"

16 juin 2022 | Séminaire académique, **John de Figueiredo, Université de Duke, Etats-Unis**, "How Do Inventors' Political Preferences Affect Innovation?"

27-29 juin 2022 | Workshop académique international "Regulatory Governance : Models and Dynamic" - **Une trentaine d'académiques, issus de l'ensemble des pays du G20**, ont discuté de la manière dont la régulation a été mise en œuvre selon un contexte national politique et historique donné.

18 octobre 2022 | Séminaire académique, **Desmond Lo, Université de Santa Clara, Etats-Unis**, "The Management of Knowledge Work"

15 novembre 2022 | Séminaire académique, **Juan José Montero Pascual, UNED Madrid et Florence School of Regulation**, "Mobility-as-a-Service. What role for public authorities?"

24 novembre 2022 | Séminaire académique, **William Kovacic, Université George Washington, Etats-Unis**, "Antitrust, Transformation, and the Durability of Policy Change"

29 novembre 2022 | Séminaire académique, **Sultan Mehmood, Nouvelle Ecole d'Economie de Moscou**, "Order Without Law"

18 janvier 2022 – 13 décembre 2022 | Séminaires internes de **l'équipe recherche** : 13 séances dédiées à la discussion des thèses et projets en cours au sein de l'équipe des doctorants et post-doctorants de la Chaire.

Publications académiques

Articles

Balech S., Calciu M., Monnot J., Benavent C. (2022), "Le masque, figure polaire de la crise de la Covid-19 : une exploration par NLP du flux des conversations Twitter (février - mai 2020)", *Marchés et organisation*, vol. 43, n°1, p. 151-187

Ardelet C., Benavent C. (2022), "Does making less effort entail satisfaction ? A large empirical study on client relationship services", *International Journal of Market Research*, vol. 65(1), p. 83-99

Béjean M., Benavent C., De Pechpeyrou P. (2022/3), "Ouvrir la boîte noire des plateformes : structures, acteurs, opérations" *Innovations*, n° 69, pages 5 à 14

Berriche A., Benavent C., Constantinides E. (Nov 2022), "Who are voice users? The contributions of decision-making conflict theory" *Journal of Consumer Marketing*.

Brousseau E. (Juin 2022), « Organiser la Valorisation de l'or noir au XXI^e siècle », *Enjeux Numériques - Annales des Mines*, n° 18.

Boiteau C., Geoffron P. (2022), "La guerre en Ukraine : les sanctions contre la Russie - Aspects sectoriels, l'énergie", *Revue française de droit administratif*, n°4, p. 638-645

Cazals A., Léon F. (2022) "Perception of political instability in election periods: Evidence from African firms", *Journal of Comparative Economics*.

Volle A., Cazals A., El Rafhi B. (2022) "Another Wind of Change ? Evidence about Political Outsiders in the French Parliament", *Revue d'Economie Politique*.

Baba A-F., Ben Kebaier S., Creti A. (2022), "How efficient are natural gas markets in practice ? A wavelet-based approach", *Annals of Operations Research*, vol. 1-55

Alonzo B., Concettini S., Creti A., Drobinski P., Tankov P. (2022), "Profitability and Revenue Uncertainty of Wind Farms in Western Europe in Present and Future Climate", *Energies*, vol. 15, n°17, p. 6446

Concettini S., Creti A., Gualdi S. (2022), "Assessing the regional redistributive effect of renewable power production through a spot market algorithm simulator: the case of Italy", *Energy Economics*, vol. 114, p.106225

Decocq G. (2022), « La jurisprudence du Conseil constitutionnel et le droit de la concurrence », *Concurrences - Mélanges en l'honneur du Professeur Laurence IDOT*, vol.1.

Epaulard A., Zapha C. (2022), "Bankruptcy costs and the design of preventive procedures", *Journal of Economic Behavior & Organization*, vol. 196, n°April 2022, p.229-250

Harnay S. (2022), "Les effets de la loi Macron sur la profession de notaire", *Concurrences - revue des droits de la concurrence*, vol.2 - p.21-25

Herrera Araujo D., Rheinberger C., Hammitt J. (2022), "Valuing non-marginal changes in mortality and morbidity risk", *Journal of Health Economics*, vol. 84, p. 102627

Isaac H. (2022), "Quelle souveraineté numérique européenne ?", *Revue française de gestion*, vol. 48, n°305, p. 63-77

Fini R., Jourdan J., Perkmann M., Toschi L. (2022) A new take on the categorical imperative: Gatekeeping, boundary maintenance, and evaluation penalties in science. *Organization Science*. In press. <https://doi.org/10.1287/orsc.2022.1610>

Vacchiano M., Lazega E., Spini D. (2022), "Multilevel Networks and Status Attainment", *Advances in Life Course Research*, Vol 52, 100479

Lorenzon E., (2022), "Zero-rating, Content Quality and Network Capacity", *Information Economics and Policy*, vol. 58, p. 100965

Lorenzon E., (2022), "Uninformed bidding in sequential auctions", *The B.E. Journal of Theoretical Economics*, Forthcoming

Megali T. (2022), "Les données de la publicité numérique : de l'accumulation à la redéfinition de la valeur et des pratiques", *Enjeux Numériques - Annales des Mines*, N°18

Megali T. (2022), "Digital Platforms as Members of Meta-Organizations: A Case Study of the Online Advertising Market", *M@n@gement*, 25(2), 10-26

Perez Y., Staropoli C., 2022. Introduction du numéro Spécial sur la Mobilité Electrique *Revue Economie Industrielle*, N°177-178. Forthcoming.

Lauvergne R., Perez Y., Tejada A., 2022, "Modeling electric vehicle charging patterns: a review." in *Revue Economie Industrielle*, numéro Spécial sur la Mobilité Electrique. N°177-178.

Lauvergne R., Perez Y., Françon M., Tejada A., 2022, "Integration of electric vehicles into transmission grids: A case study on generation adequacy in Europe in 2040." *Applied Energy* Volume 326, 120030

Lynch A., Perez Y., Gabriel S., Mathonniere G., 2022, "Nuclear fleet flexibility: Modeling and impacts on power systems with renewable energy", *Applied Energy* Volume 314, 15 May 2022, 118903

Metais M-O., Berrada J., Jouini O., Perez Y., Suomalainen E., 2022, "Too much or not enough? Planning electric vehicle charging infrastructure: a review of modeling options." *Renewable and Sustainable Energy Review* 153 (2022) 111719.

Toledano J. (2022), "Europe–États-Unis: La convergence n'est pas pour tout de suite", *Enjeux numériques – Juin*, N°18 © *Annales des Mines*

Brousseau E., et Toledano J. (2022), « Réguler en connaissance de cause », *Risques* n° 129, Mars.

Cattan J, Toledano J., (2022) « La Commission dans la mise en oeuvre du DMA : Citadelle assiégée ou chef d'orchestre ? », *Concurrences*, n°3-2022, septembre.

Fayard N., Mazri C., Tsoukiàs A., (2022), "Capability theory inspired tools for aiding policy design", *EURO Journal on Decision Processes*, vol. 10, p. 100024

Yeung, T. Y. C., Zhu, D. (2022). "Intercity ridesharing to the rescue: Capacity flexibility and price stability of BlaBlaCar during the 2018 French railway strike." *Transportation Research Part A: Policy and Practice*, 164, 270-290.

Ouvrages & Chapitres d'ouvrages

Benavent C. (2022), "Des plateformes et des Universités", *Transformation digitale et enseignement supérieur: Comment seront formés les managers de demain?* - Chapitre 9

Batac J., de La Villarmois O., Benavent C. (2022), "Les interactions contrôle/apprentissage organisationnel: le cas d'une banque de détail", *Management et territoire: Mélanges en l'honneur de Julien BATAc* – Chapitre 1

Benavent C., (2022) "Thorstein Veblen. Le maître de cérémonie", *Les grands auteurs aux frontières du management* (pp.118-125)

Benavent C., (2022) "Comprendre la consommation par la construction du marché", *La consommation sous contrainte* (pp.47-56)

Creti A., Geoffron P. (2022), "Pourquoi atteindre la neutralité carbone et comment?", in Michel Derdevet et Clémence Pèlerin, *Dans l'urgence climatique : penser la transition énergétique*, Paris: Gallimard, p. 285

Harnay S., Rebérioux A. (2022), "Pour une véritable égalité homme-femme au sein des conseils d'administration des entreprises", *Réveiller la démocratie*, p245-248

Harnay S. (2022), « Coûts marginaux », Dictionnaire de droit de la concurrence, in M. Chagny et E. Combe (dir.), *Concurrences – Antitrust Publications & Events*.

Benamouzig D., Lazega E. (2022), "Routines bureaucratiques et innovations collégiales", in O.Borraz (Réd.), *La Société des organisations*, Paris, Presses de Sciences Po.

Lazega E. (2022), "Collegiality in Public Management", in K.Schedler (Ed), *Encyclopedia of Public Management*, Cheltenham, UK: Edward Elgar Publisher, Pages 141-145

Pluchinotta I., Giordano R., Tsoukiàs A., "Supporting collective decision-making processes in case of water management: Reflections on the interaction space", in C. De Lucia, D. Borri, A. Kubursi, A. Khakee (eds.), *Economics and Engineering of Unpredictable events*, Routledge, London, 253 - 265, 2022.

Meinard Y., Tsoukiàs A., "What is legitimate decision support?", in S. Greco, V. Mousseau, J. Stefanowski, C. Zopounidis (eds.), *Intelligent Decision Support Systems*, Springer, Berlin, 207 - 224, 2022

Pluchinotta I., Daniell K.A., Tsoukiàs A., "Supporting Decision Making within the Policy Cycle: Techniques and Tools", in M. Howlett (ed.), *Handbook of Policy Tools*, Routledge, London, 235 - 244, 2022

Working papers

Benavent C. (2022), "Le rôle des dimensions de l'expérience dans la satisfaction client : une application au cas de l'industrie hôtelière en Polynésie Française", 38ème Congrès International de l'AFM

Brousseau E. (2022), "Décarboner les Infrastructures Autoroutières : Pourquoi ? Comment ?", *GovReg Working paper series*, à paraître.

Brousseau, E., "Partage des données : organiser la valorisation de l'or noir du XXIème siècle", Avril 2022, *GovReg Working paper series*

Cebrenos D. "Modeling CO2 pipeline systems : Analytical lens for CCS regulation" *IFPEN ECONOMIC PAPERS*

Decocq G., « La publicité des sanctions », in le 1er séminaire universitaire de la commission des sanctions de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), coorganisé par l'ACPR et le Centre de Recherche Droit Dauphine (CR2D), le 27 septembre 2022, pour *Revue Banque*, à paraître.

Decocq G., Note sous CJUE, 6 octobre 2021, Sumal, aff. C-882/19, "Une filiale peut être responsable d'une infraction aux règles de concurrence commise par sa société mère", *RJCom*, Mars-Avril 2022, n° 2, p. 103

Decocq G., Note sous CJUE, 11 novembre 2021, Sticking Cartel Compensation, aff. C-819/19, "L'application dans le temps de l'article" 101 TFUE par les juridictions nationales, *RJCom*. Juillet-Août 2022, n°4, p. 342

Hervouet A., Lorenzon E., Righi C., Sterzi V., (2022), « Patent Privateering »

Formation

4

FORMATIONS INITIALES
DE MASTER 2



51

VIDÉOS PÉDAGOGIQUES
"LEARN IOE" TOURNÉES
17 CONTRIBUTEURS

1

PROJET DE FORMATION EXECUTIVE
34 VIDÉOS TOURNÉES A FIN 2022

« Le Master IREN m'a permis de compléter et dépasser ma formation de juriste, et ainsi d'appréhender l'ensemble des enjeux techniques, économiques et institutionnels relatifs à la régulation des industries de réseaux et aux transformations numériques que connaissent nos économies. La formation par la recherche, le tutorat et les enseignements de méthode me permettent aujourd'hui de mobiliser efficacement la littérature académique dans le cadre de mon activité professionnelle. »

Oussama HANED

Promotion 2020-2021

Conseiller Énergies renouvelables et Réseaux électriques, Union Française de l'Électricité

Les Formations initiales

Master Industries de Réseau et Économie Numérique (IREN)

Le Master Industries de Réseau et économie Numérique (IREN), dirigé par Éric Brousseau, cohabilité entre Dauphine | PSL, l'École Polytechnique, Télécom Paris et l'Université Paris-Saclay, a pour objectif de former des étudiants de haut niveau maîtrisant les principes de fonctionnement des industries de réseau et de l'économie numérique, dotés de capacités d'analyse et de méthodologie permettant de suivre des phénomènes en forte évolution, soit dans l'univers de la recherche et de l'enseignement supérieur, soit à des postes opérationnels dans les entreprises, les administrations, les groupements de consommateurs ou d'utilisateurs et les institutions de la régulation.

<http://masteriren.eu>

Master Management des Télécoms et des Médias

Au cœur des mutations médiatiques actuelles, le Master Management des Télécoms et des Médias (Master 226), dirigé par Henri Isaac, permet à des étudiants aux profils variés d'acquérir des compétences dans le domaine de la transformation numérique du secteur de la communication. Cette filière universitaire ouverte sur la vie professionnelle a plus de 30 ans d'expérience et est conçue pour préparer à des spécialités pour lesquelles les étudiants trouveront aisément des débouchés tant en France qu'à l'étranger.

<https://dauphine.psl.eu/formations/masters/systemes-information-reseaux-et-numerique/m2-management-des-telecoms-et-des-medias>

Master Droit et Régulation des Marchés

Le Master Droit et Régulation des Marchés (Master 291), dirigé par Claudie Boiteau, répond aux nouvelles exigences de qualification professionnelle des juristes dont les fonctions nécessitent, dans le domaine des marchés régulés, la compréhension et la maîtrise des réglementations et procédures, notamment contentieuses, ainsi que des mécanismes économiques associés.

<https://dauphine.psl.eu/formations/masters/droit/m2-droit-et-regulation-des-marches>

Master Banque et Finance

Le Master Banque et Finance (Master 224), dirigé par Hervé Alexandre, offre une formation qui couvre l'ensemble des métiers et des activités bancaires et financières afin de donner aux étudiants une solide culture professionnelle et scientifique et de leur permettre d'opérer des choix de spécialité grâce à un jeu d'options et de modules largement diversifiés.

<https://dauphine.psl.eu/formations/masters/finance/m2-banque-et-finance>

La Formation en ligne : Learn IOE



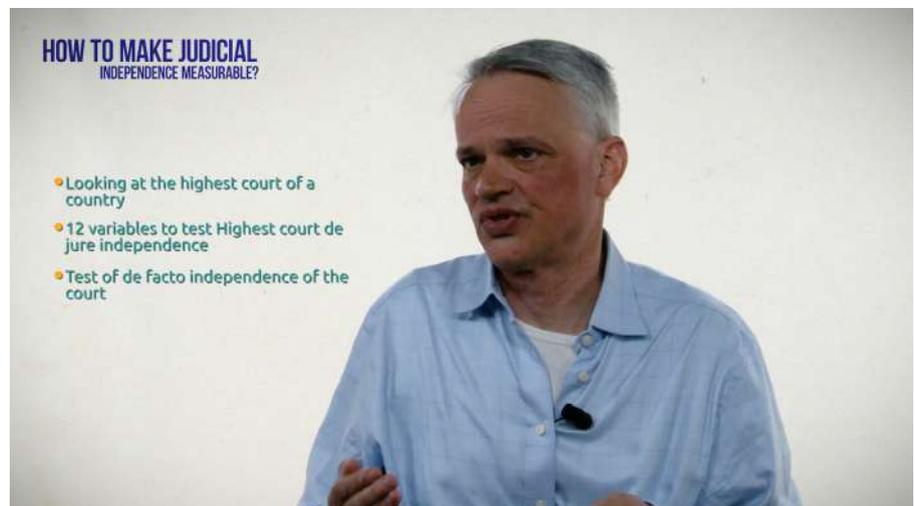
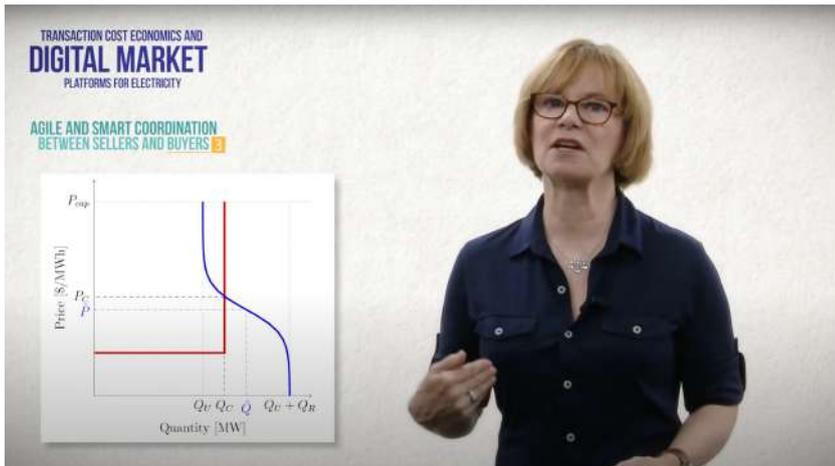
En s'appuyant sur son solide réseau international, notamment la Society for Institutional and Organizational Economics (SIOE) et l'Institutional and Organizational Economics Academy (IOEA, école annuelle de printemps de la Chaire), la Chaire a mis au point une série de tutoriels vidéos disponibles en libre accès en ligne, portant sur les fondements de l'économie des institutions et des organisations.

Organisé autour de séquences d'une dizaine de minutes chacune, qui peuvent s'articuler entre elles et être complétées par des informations comme des textes de référence, le projet Learn IOE s'adresse aux étudiants et aux chercheurs travaillant sur l'économie de la gouvernance et s'intéressant aux interactions entre dynamiques politiques, sociales, institutionnelles et économiques. L'ensemble a vocation à devenir une ressource de référence qui s'enrichit avec le temps comme cela a continué d'être le cas en 2022 : « Learn IOE » propose à présent une cinquantaine de vidéos.

Ces tutoriels en ligne, tous en anglais portent notamment sur :

- La raison d'être de la régulation
- L'économie politique de la régulation et des institutions
- La théorie des enchères
- Le market design
- Les déterminants de la politique environnementale
- La gouvernance économique
- La commande publique
- ...





Organisation de la plateforme par thématiques

Governance Regimes

Organizations

Political and Institutional Dynamics

Institutions, Exchange and Coordination

Le projet de formation « executive »

Avec ses partenaires consultants, la Chaire a mené en 2020 une réflexion sur l'offre de formation "executive".

La valeur ajoutée de la Chaire en matière de formation exécutive a été confirmée, du fait des contenus dont elle dispose déjà et de la diversité des expertises qu'elle réunit, tant du côté académique que de l'expertise des praticiens.

D'une manière générale, il est apparu essentiel d'articuler :

- des contenus accessibles en ligne sur les fondamentaux de la régulation, ainsi que ses aspects techniques, nécessitant de la pédagogie plus que de l'échange ;
- des sessions en interactions directes, permettant de développer des échanges entre les participants et également entre ces derniers et les experts, notamment en introduction des modules en ligne, puis à mi-formation et en fin de formation.

Le contenu du volet en ligne est organisé autour de thématiques, déclinées en sujets de cours faisant l'objet d'au moins 3 vidéos de 10 minutes chacune.

Les vidéos peuvent être recombinaées compte-tenu des attentes et des objectifs pédagogiques.

L'année 2022 a été dédiée au volet du développement de ces tutoriels modulables : 34 vidéos pilotes ont été tournées entre juillet 2021 et octobre 2022, avec les partenaires consultants de la Chaire et des membres du Club des Régulateurs. La conception, le tournage et la réalisation de nouvelles vidéos sont planifiés tout au long de l'année 2023, année durant laquelle il est prévu de lancer les premiers programmes de formation.



Débat

18

CONFÉRENCES ET
DÉBATS



117

INTERVENANTS

19

VIDÉOS : REPLAYS ET
INTERVIEWS

22

NOTES DE RÉFLEXION ET
D'ÉCLAIRAGE : SYNTHÈSES
DE CONFÉRENCES, GOVREG
NOTES, PRESSE



Les conférences et débats

La taxonomie européenne et le financement de la transition énergétique

Petit-déjeuner

Chaire Gouvernance et Régulation

13 janvier 2022

La taxonomie est la classification des activités économiques durables d'un point de vue environnemental.

Prévue par le règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables, cette classification s'inscrit dans le cadre de la transition écologique et de l'objectif de neutralité carbone pour 2050. L'objet de la taxonomie verte est en effet de donner aux investisseurs un cadre de référence, fondé sur des données scientifiques, afin d'investir dans les projets ayant une incidence positive notable sur l'environnement. À cet effet, la taxonomie opère une répartition des activités en trois catégories : les activités bas-carbone, les activités en transition pour lesquelles des technologies bas-carbone ne sont pas encore disponibles, et les activités dites habilitantes, c'est-à-dire indispensables à une autre activité qui elle, présente un caractère durable.

La Commission européenne a présenté, fin 2021, un acte délégué, relatif au volet climatique de la taxonomie qui tranche la question de l'inclusion du nucléaire et du gaz à la taxonomie.

Quel est l'enjeu de cet acte pour le financement de la transition énergétique ? Quelle est l'équation économique des scénarios d'évolution du mix énergétique pour atteindre les objectifs de la stratégie bas carbone et du « Fit for 55 » ?

Christophe Leininger | Délégué Général, Union Française de l'Electricité

Frédéric Linsig | Délégué aux Affaires Européennes, Total Energies

Erkki Maillard | Directeur des Affaires Européennes et conseiller diplomatique du Président, EDF

Modératrice : Christine Le Bihan Graf | Avocat à la Cour, Cabinet De Pardieu Brocas Maffei

L'avenir des complémentaires santé

Conférence

Chaire Gouvernance et Régulation

27 janvier 2022



Le financement des dépenses de santé en France repose sur l'articulation de l'assurance maladie obligatoire (AMO), qui couvre l'ensemble de la population, avec les organismes d'assurance complémentaire maladie (OCAM) qui assurent 13,4 % des dépenses de santé au bénéfice de 95% de la population. Ces chiffres moyens masquent de très fortes disparités dans les taux d'intervention des différents vecteurs de financement : l'AMO couvre l'essentiel des dépenses d'hospitalisation, et les complémentaires couvrent, entre autres, 70% des dépenses d'optique et 40% des soins dentaires.

La dualité du système de financement trouve son origine dans la création des mutuelles, d'un côté, des instituts de prévoyance, de l'autre, qui ont permis dès le XIXème siècle de mutualiser des risques sociaux, respectivement entre les membres d'une collectivité territoriale ou professionnelle, ou entre employeurs et salariés. L'État est intervenu plus tard, notamment après 1945, pour étendre la prise en charge à un spectre de plus en plus large de catégories de citoyens, jusqu'à garantir une couverture universelle. Cette couverture s'est également étendue au fil du temps à un nombre croissant de catégories de dépenses de santé. Néanmoins, la persistance d'une couverture partielle des dépenses par l'AMO a pérennisé une demande de couverture par un système privé d'assurance complémentaire.

François-Xavier Albouy | Directeur de Recherche de la Chaire « Transitions démographiques, Transitions économiques »

Eric Brousseau | Directeur scientifique, Chaire Gouvernance et Régulation et Club des Régulateurs

Eric Chenut | Président, Mutualité Française

Carine Franc | Chercheuse associée en économie, INSERM

Josette Guéniau | Associée fondatrice du cabinet de conseil JGSC

Florence Lustman | Présidente, France Assureurs

Pierre Maitrot | Directeur des Affaires Publiques, Groupe Elsan, membre de la FHP

Carine Milcent | Professeure d'économie, Paris School of Economics

Guillaume Moukala Same | Chargé d'études économiques, Cabinet Asterès et FONDAPOL

Nicolas Peju | Directeur général, Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts

Denis Raynaud | Directeur, IRDES

Erwan Samyn | Rapporteur extérieur, Cour des Comptes

Jean-Marie Spaeth | Ancien Président, Caisse Nationale d'Assurance Maladie

Regard d'expert sur la note

"Le covoiturage en France : potentiel, défis, avenir"

Mini-débat

Chaire Gouvernance et Régulation

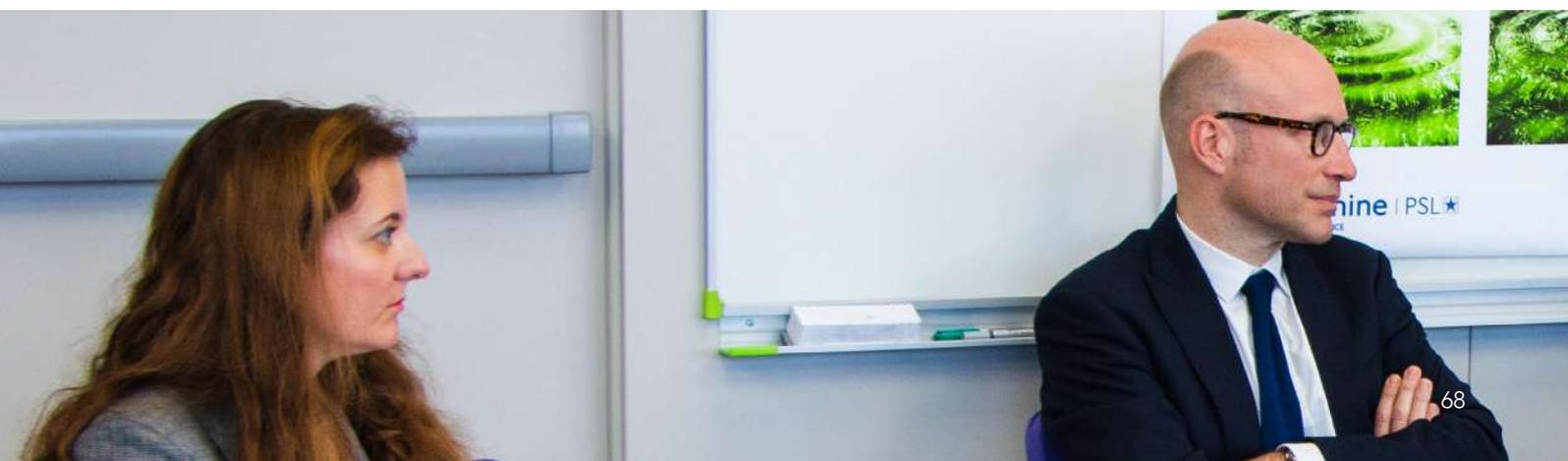
17 mars 2022

En France, le covoiturage est un secteur en pleine expansion depuis plusieurs années, tant pour les déplacements locaux qu'interurbains. Cette pratique, qui consiste à partager les frais d'un trajet entre un conducteur non professionnel et ses passagers, est encouragée par la Loi d'Orientation de la Mobilité de 2019, qui lui donne plus de légitimité. La GovReg Note discutée à l'occasion de ce débat propose un tour d'horizon historique du développement du covoiturage et revient sur le modèle économique du marché français actuel. Elle souligne ensuite quelques tendances organisationnelles communes aux services de covoiturage. Les modèles commerciaux divergent en effet en fonction de la distance et du territoire, et convergent à l'intérieur de chaque marché. Sont également passés en revue les débats sur les impacts environnementaux et sociétaux du covoiturage, pour conclure par un regard sur l'avenir de la promotion du covoiturage. Sur la base des résultats de la recherche sur laquelle s'appuie cette note, celle-ci permet de soutenir que, s'il est indispensable d'obtenir des avantages tangibles pour changer les comportements, les incitations non pécuniaires devraient faire l'objet d'une plus grande attention pour soutenir un changement à long terme. Les praticiens, les décideurs politiques et les chercheurs devraient collaborer en vue d'atteindre cet objectif.

Eric Brousseau | Directeur de la Chaire Gouvernance et Régulation, modérateur de l'échange

Patrice Geoffron | Expert académique discutant la note, Directeur, CGEMP et Equipe Energie-Climat, Université Paris Dauphine-PSL

Dianzhuo Zhu | Auteure de la note, post-doctorante de la Chaire, laboratoire DRM de l'Université Paris Dauphine-PSL



Quels instruments pour conjuguer décarbonation et compétitivité ?

Petit-déjeuner

Chaire Gouvernance et Régulation

24 mars 2022

L'objectif de neutralité carbone en 2050 inscrit dans la loi énergie-climat en novembre 2019 impose de décarboner l'ensemble des secteurs de l'économie, chantier qui pose un défi inédit pour le modèle économique de nombreux acteurs. Ce défi est notamment celui du maintien de la compétitivité, en particulier pour les secteurs dans lesquels les émissions de gaz à effet de serre sont élevées et qui opèrent dans un environnement très concurrentiel, en France comme à l'international. Décarboner par la contrainte pèserait directement sur le pouvoir d'achat et risquerait la désindustrialisation. Un soutien à la décarbonation adapté à ces enjeux spécifiques s'impose alors, qui doit préserver la compétitivité sans anéantir la concurrence entre acteurs, sous l'œil évidemment attentif de la Commission Européenne.

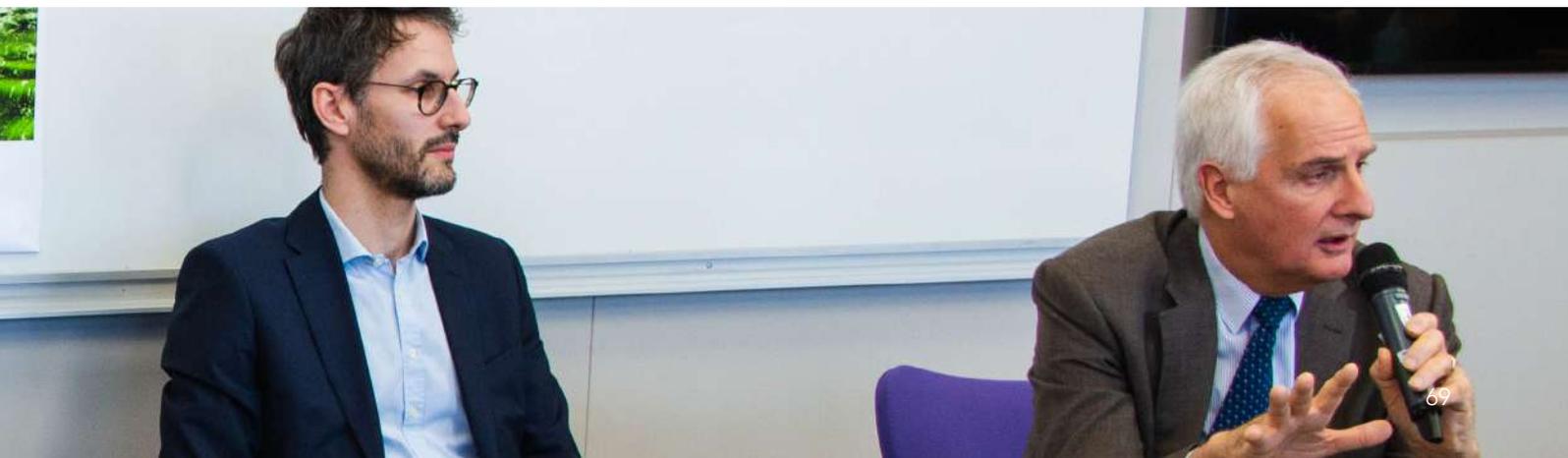
Quels instruments permettront à la fois d'accompagner la décarbonation et de préserver la compétitivité ?

Nicolas de Warren | Président de l'Union des industries utilisatrices d'énergie (UNIDEN)

Louis Du Pasquier | Directeur du contrat de concession ESCOTA, VINCI Autoroutes

Catherine Galano | Associate Director, Cabinet Frontier Economics, Bureau de Paris

Sven Rösner | Directeur, Office franco-allemand pour la transition énergétique (OFATE)



Strategic Foresight to Bolster Agile Rule Making

Conférence internationale

Club des Régulateurs et Network of Economic Regulators de l'OCDE

4 avril 2022



Most regulations draw from ex-post notices of market failures or of competitors' misbehaviours. Pushed by the impacted stakeholders, public authorities issue rules and establish oversight mechanisms. In an era of rapid technological change, and also characterised by the necessity to speed-up the response to the climate crisis, reducing the duration of the policy cycle is essential.

Due to their in-depth understanding of the industry's and operators' strategies, as well as thanks to their ties with the stakeholders, sectoral regulators can play a central role in contributing to the understanding of regulatory needs, especially by contributing to horizon scanning and scenario design. In a soft law approach, strategic foresight by regulators can also favour the convergence toward "focal points" — i.e. shared visions by the various players — that would allow coordination of strategies and implementation of the precautionary principle.

Complementing the Network of Economic Regulators discussion on the OECD Recommendation on Agile Regulatory Governance to Harness Innovation, the roundtable, jointly organised by the Dauphine Club of Regulators and the OECD-NER, discussed how regulatory authorities in various industries and countries contribute or organise sectoral foresight in the perspective of favouring more agile regulations.

Miguel Amaral | Senior Policy Analyst, Regulatory Policy Division, Public Governance Directorate, OECD, INTERNATIONAL APPROACH

Maya Bacache | Member of the College, Electronic Communications Regulatory Authority/ARCEP, FRANCE

Martha Baxter | Policy Analyst, Regulatory Policy Division, Directorate for Public Governance, OECD

Eric Brousseau | Director of the Governance and Regulation Chair and of the Club of Regulators, Dauphine

Dominique Jamme | Managing Director, Energy Regulatory Commission, CRE, FRANCE

Sandro Mendonça | Member of the Board of Directors, Portuguese Communication Authority, ANACOM, PORTUGAL

Susanna Metsälampi | Leading legal adviser, Transport Systems Services, Transport and Communications Agency/Traficom, FINLAND

Samuel Omolade | Head of Regulatory Horizons Council Team, Better Regulation Executive/Regulatory Horizons Council, UNITED KINGDOM

Rencontres Dauphinoises de la Régulation - Régulation et numérique

Conférence

Conseil d'Etat, Université Paris Dauphine-PSL, Chaire Gouvernance et Régulation, Centre Droit Dauphine (CR2D), LEDA-CGEMP

8 avril 2022



Le thème « Régulation et numérique » est au cœur de l'actualité. Ainsi, l'assemblée générale du Conseil d'État a examiné un très important rapport sur l'intelligence artificielle, un consensus vient d'être trouvé pour le Digital Market Act et de nouvelles formes de besoins de régulation des plateformes numériques apparaissent. La section du Conseil d'État exerce une mission de juge des régulations dans les différents domaines concernés. Ce rôle, très structurant, consiste à juger les litiges mais aussi à éclairer l'avenir. En l'occurrence, ainsi qu'en témoignent plusieurs décisions récentes, lorsque l'intelligence artificielle est en cause, le juge administratif se saisit des sujets qui posent des problématiques nouvelles pour la société et tente de trancher au mieux les litiges qui lui sont soumis.

Anton'Maria Battesti | Directeur des affaires publiques, Meta

Anne Yvrande-Billon | Directrice Économie, Marchés et Numérique, Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, (ARCEP)

Éric Brousseau | Professeur d'économie et de management à l'Université Paris Dauphine-PSL, Directeur scientifique de la Chaire Gouvernance et Régulation et du Club des Régulateurs

Christophe Chantepy | Président de la section du contentieux du Conseil d'État

Julie Catala-Marty | Avocate, Partner, Bryan Cave Leighton Paisner

Georges Decocq | Professeur de droit privé à l'Université Paris Dauphine-PSL

Marie-Laure Denis | Présidente de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

Patrice Geoffron | Professeur d'économie à l'Université Paris Dauphine-PSL, Directeur du LEDa-CGEMP

Sébastien Gros | Directeur des affaires gouvernementales en Europe, Apple

Yann Guthmann | Chef du service de l'économie numérique, Autorité de la concurrence (ADLC)

Antoine Louvaris | Professeur de droit public à l'Université Paris Dauphine-PSL

Roch-Olivier Maistre | Président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel numérique (ARCOM)

François Molinié | Président de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Laure de la Raudière | Présidente de l'Autorité de la régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP)

Philippe Schmidt | Vice-Président de la Licra, Responsable de la délégation du numérique, Président de l'International Network Against Cyber Hate (INACH)

Joëlle Toledano | Professeur émérite d'économie

Thierry Tuot | Président adjoint de la section de l'intérieur du Conseil d'État

Mathieu Weill | Chef du service de l'économie numérique, Direction générale des entreprises, ministère de l'Économie, des finances et de la relance

Regard d'expert sur la note "La distribution d'optique médicale et les complémentaires santé"

Mini Débat

Chaire Gouvernance et Régulation

14 avril 2022

Le marché français de l'optique est un marché qui concerne une large majorité de français, mais dont le fonctionnement reste largement méconnu. En France, sept personnes sur dix parmi les plus de 20 ans portent des lunettes de vue ou des lentilles. Cette proportion est en hausse : elle a augmenté de 50 % en 25 ans et va de pair avec le vieillissement de la population. Selon la DREES, le nombre de personnes de plus de 55 ans, plus susceptibles d'être affectées par des troubles de la vision (97 % des plus de 60 ans en souffrent en 2020), va augmenter de plus de 40 % entre 2013 et 2050. Plusieurs facteurs, dont l'exposition plus fréquente aux écrans, font des dépenses d'optique médicale un enjeu majeur de santé publique.

Cependant, on constate d'une part que le niveau de prix aux consommateurs ainsi que la dispersion géographique des prix sont tous les deux élevés : les prix d'une paire de lunettes s'étalent entre facilement de moins de cent euros à plus de sept cents euros.

D'autre part, on constate que les marges dégagées par les acteurs du marché sont parmi les plus élevées en France et même en Europe. Ces deux indices suggèrent que le marché de l'optique en France n'opère pas de manière efficace et souffre probablement d'une défaillance de marché.

Les analyses proposées dans la GovReg Note discutée à l'occasion de ce débat suggèrent que le marché de l'optique est opaque. Tant pour l'amont du marché où certains opticiens pratiquent des fraudes à la complémentaire et certains fournisseurs pratiquent des ententes verticales pour limiter la concurrence. Comme pour l'aval du marché où les consommateurs comparent rarement les prix de différents produits optiques et sont au contraire assez insensibles à ces prix en raison d'une forte subvention par leurs complémentaires. Dans ces conditions, le jeu de la concurrence est difficile à entreprendre. Toutefois, les taux de marge élevés attirent de nouveaux acteurs low-cost (grande distribution alimentaire, e-commerce) et entraînent des mutations du secteur (vente à domicile, nouvelle offre bon marché) désentravant potentiellement la concurrence sans pour autant sacrifier la qualité.

Daniel Herrera | Co-auteur de la Note, Maître de conférence à l'Université Paris Dauphine-PSL, Laboratoire LEDA

Joëlle Toledano | Professeure émérite, associée à Chaire Gouvernance et Régulation, Membre du Conseil National du Numérique (CNNUM), modératrice de l'échange

Jean-François Tripodi | Expert du marché de l'optique, ancien Directeur de Carte Blanche Partenaires, discutant la note

Quel partage des données pour des services de transport à valeur ajoutée ?

Petit-déjeuner

Chaire Gouvernance et Régulation

16 juin 2022

L'analyse des données est devenue critique pour faire évoluer l'offre de transport, notamment à la faveur du développement de nouvelles mobilités impliquant, par exemple, la mise en relation des individus dans le cadre du covoiturage, mais encore en vue de la simplification des trajets multimodaux (identification du trajet optimal, mise en place de guichets uniques) ou lorsqu'il s'agit de comprendre les comportements de mobilité pour inventer le choc d'offre susceptible d'aller plus loin dans le basculement vers le transport public.

De plus, les données sont aussi mobilisées pour étudier des opportunités commerciales connexes au déplacement lui-même : ciblage de la publicité, espaces commerciaux dans les terminaux de transport (gare routière, gare ferroviaire, arrêt de bus), offre de livraison en terminal de transport en sont des illustrations bien connues.

Cette prédominance des données dans l'offre de transport - traditionnelle ou organisée par des plateformes numériques - comme dans ses activités dérivées, fait de la gouvernance de la collecte, du traitement, de la confidentialité, ou simplement de l'utilisation des données, un enjeu socio-économique majeur, auquel s'ajoute celui de la confidentialité et de la préservation des données personnelles.

En particulier, la sortie de la relation trilatérale entre un usager, une autorité organisatrice et un opérateur de mobilité est au cœur de cette question de gouvernance dès lors que les évolutions à l'œuvre se situent à la croisée des offres de chaque opérateur de mobilité. L'arrivée de nouveaux acteurs (les GAFAs bien sûr) sur les opportunités commerciales connexes ou encore la place de l'entreprise rendent encore plus complexe la question.

Eric Alix | Directeur général, RATP Smart Systems

Antoine Verhulst | Data Analyst BlaBlaCar Daily - Stratégie, gestion et analyse des données, BlablaCar

Modératrice : Catherine Galano | Associate Director, Cabinet Frontier Economics, bureau de Paris

Les rencontres de l'AFDEN - Les sanctions économiques contre la Russie dans le secteur de l'énergie

Conférence

Centre Droit Dauphine (CR2D) et Commission de régulation de l'énergie, avec le soutien de la Chaire Gouvernance et Régulation et du Club des Régulateurs

1^{er} juillet 2022



Anna Creti | Professeur d'économie, LEDa-CGEMP, Université Paris Dauphine – PSL

Marc-Antoine Eyl-Mazzega | Directeur du Centre Energie et Climat de l'Institut Français des Relations Internationales

Jean-Yves Gouel | Deputy Head of Ethics and Compliance, ENGIE

Isabelle Salhorgne | Directrice juridique Raffinage Chimie, Total Energies

Débat autour des sanctions de l'ACPR

Conférence

Chaire Gouvernance et Régulation et Centre de Recherche Droit Dauphine

27 septembre 2022



Cette conférence-débat autour des sanctions de l'ACPR a été l'occasion d'une double analyse économique et juridique de deux thèmes d'actualité : le quantum et la publicité des sanctions.

Le thème du quantum a permis, notamment, d'identifier les critères qui peuvent être pris en compte dans la détermination du montant des sanctions pécuniaires et d'analyser leurs effets économiques.

Le thème de la publicité des sanctions a conduit à analyser, notamment, les effets, tant juridiques qu'économiques, de l'anonymisation des décisions ou la pratique récente de la Commission des sanctions de décider une publication nominative pour une durée déterminée.

Chacun de ces thèmes a été successivement analysé par un juriste et un économiste spécialisés dans les questions de régulation avant d'être débattu avec l'auditoire.

Sarah Bros | Professeur de droit privé à l'Université Paris Dauphine-PSL

Bruno Deffains | Professeur d'économie à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Georges Decocq | Professeur de droit privé à l'Université Paris Dauphine-PSL

Frédéric Gonand | Professeur d'économie à l'Université Paris Dauphine-PSL

Jean-Philippe Kovar | Professeur de droit public à l'Université de Strasbourg

Antoine Louvaris | Professeur de droit public à l'Université Paris Dauphine-PSL

Juliette Morel-Maroger | Professeur de droit privé à l'Université Paris Dauphine-PSL

Partage des données, les enjeux des projets réglementaires

Conférence

Chaire Gouvernance et Régulation et Conseil Général de l'Economie

29 septembre 2022



CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DES TECHNOLOGIES

L'univers numérique favorise la remise en cause des caractéristiques classiques du droit de propriété, et de nouvelles formes d'appropriation des ressources numériques par ceux qui en contrôlent l'accès. Le n° 18, paru en juin 2022, d'Enjeux numériques, consacré à la propriété et à la gouvernance du numérique, suit ce fil conducteur pour examiner l'état des débats sur la régulation des plateformes numériques et sur la gouvernance des données. Ce terme désigne « un ensemble de règles et de moyens applicables à l'utilisation des données », s'appuyant notamment sur des mécanismes de partage, des accords et des normes techniques.

Pour poursuivre les réflexions sur ce second volet – qui fait l'objet de plusieurs propositions de règlements européens transversaux (Data Governance Act, Data Act) et sectoriels (espace européen des données de santé) – le Conseil Général de l'Economie et la Chaire Gouvernance & Régulation de l'Université Paris Dauphine-PSL ont organisé, le 29 septembre 2022, une conférence autour de deux tables rondes.

La première a été consacrée aux enjeux du partage des données – économie, défaillances de marché, objectifs d'intérêt général – à partir d'illustrations dans les secteurs de la santé, des assurances, des transports, de l'agriculture, et de l'industrie de la production de données. La seconde a porté sur l'organisation de ce partage – outils, infrastructure, gouvernance des données produites par les objets connectés – en tirant quelques leçons de la gouvernance du logiciel libre.

Denis Berthault | Président, Groupement français de l'industrie de l'information (GFII)

Éric Brousseau | Directeur scientifique, Chaire Gouvernance et Régulation & Club des Régulateurs, Université Paris Dauphine-PSL

Jordan Cartier | Secrétaire général, Autorité de régulation des transports

Pierre Chastanet | Directeur de l'unité Cloud & Logiciels, DG Connect - Commission européenne

Julien Chiaroni | Directeur du Grand Défi sur « l'IA de confiance pour l'industrie », Secrétariat Général à l'Investissement (SGPI)

Renaud Font | Directeur des opérations, Agdatahub

Claude Kirchner | Directeur de recherche émérite, INRIA (Institut national de recherche en science et technologies du numérique)

Laurent Lafaye | Co-CEO, Dawex

Jean-Yves Ollier | Conseiller d'État, Coordonnateur du n°18 de la revue Enjeux numériques

Luc Rousseau | Vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies au ministère de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique

Anne-Sophie Taillandier | Directrice de TerraLab, Institut Mines-Télécom

et **Alban Schmutz** | Co-fondateur de CISPE (Cloud Infrastructure Services Providers in Europe)

Clément Tonon | Auditeur au Conseil d'État

Robert Viseur | Chargé de cours et chef de service TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), Université de Mons, Belgique

La régulation du prix de l'énergie en période de crise

Petit-déjeuner

Chaire Gouvernance et Régulation

13 octobre 2022

Le secteur de l'énergie fait face ces derniers mois à une explosion des prix sur les marchés de gros du gaz comme de l'électricité. Cette hausse marquée et prolongée des prix de gros trouve notamment sa source dans deux facteurs de pression sur l'approvisionnement : les moindres livraisons de gaz en provenance de Russie (et la menace d'un arrêt complet) d'une part et l'arrêt de certains réacteurs nucléaires en France d'autre part. Mais la manière dont ces deux événements impactant l'offre d'énergie affectent les prix de détail est une conséquence du fonctionnement des marchés.

A titre d'exemples,

- les mécanismes de relèvement des plafonds de prix sur les marchés de gros, déclenchés par les premiers pics, ont été pointés du doigt comme contribuant à l'ampleur de la hausse;*
- le dispositif de l'ARENH (Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique), quant à lui, protège les consommateurs finaux de cette hausse dans des proportions permises par les volumes disponibles;*
- également, les termes des contrats entre fournisseurs et clients (et notamment les clauses d'indexation) dictent la répartition des surcoûts entre fournisseurs et clients;*
- et, bien sûr, le gouvernement français est intervenu directement pour bloquer les hausses des tarifs réglementés de vente d'électricité.*

Alexandre Cosquer | Membre du comité exécutif, ENGIE Global Energy Management & Sales

Dominique Jamme | Directeur général, Commission de régulation de l'énergie (CRE)

Adrien Latourte | Vice-Président, Union des industries utilisatrices d'énergie (UNIDEN)

Modératrice : Catherine Galano | Associate Director, Cabinet Frontier Economics, bureau de Paris



La régulation dans un nouveau contexte d'incertitude

Séminaire fermé

Club des Régulateurs

21 octobre 2022

L'un des objectifs centraux de la régulation est de sécuriser l'univers des opérateurs économiques en garantissant que leurs investissements et la concurrence s'organisent sur le temps long et soient protégés de revirements politiques intempestifs. L'un des défis qui en découle est de permettre les adaptations à l'innovation et aux évolutions économiques et sociales pour que les « règles du jeu » puissent néanmoins évoluer pour tenir compte des opportunités portées par le changement technique ou aux besoins résultants de nouvelles préférences collectives. En période de « crise » cependant, les principes d'évolutions lentes et contrôlées de l'organisation des marchés et des industries, peuvent ne plus être adaptés à la nécessité de réactions urgentes à des situations inédites. La succession d'évènements qui ont marqué les trois dernières années ont conduit les pouvoirs publics à mettre en œuvre des interventions qui ont pu concerner directement les régulateurs, soit parce que l'exécutif a suspendu pour quelques temps le cours normal des choses, soit parce que les régulateurs ont été sollicités pour répondre aux urgences.

L'objet de ce séminaire du Club des Régulateurs a été de revenir sur la manière dont ils ont fait face à ces conditions inédites, et d'examiner si des leçons sont à tirer de ces circonstances exceptionnelles. Ont-elles, notamment, conduit à identifier de nouvelles modalités organisationnelles ou fonctionnelles que les régulateurs devraient mettre en œuvre pour être plus efficaces ? Vont-elles conduire à faire évoluer le rôle des régulateurs ? .

Éric Brousseau | Directeur scientifique de la Chaire Gouvernance et Régulation et du Club des Régulateurs

Dominique Jamme | Directeur Général et Président du Club des Régulateurs

Raphaël Berger | Directeur de la création

Jeremy Bonan | Directeur adjoint, Direction des plateformes

Laurent Clerc | Directeur de la recherche et de l'analyse des risques

Jordan Cartier | Secrétaire général

Anne Demartini | Economiste, Division Etudes, Stabilité financière et Risques

Christel Fiorina | Directrice des marchés, de la conformité et de la protection des joueurs

Pratiques abusives dans le secteur de l'énergie et data leveraging

Conférence

Chaire Gouvernance et Régulation, en partenariat avec l'Autorité de la Concurrence

27 octobre 2022



Dans le nouveau jeu concurrentiel des marchés libéralisés de l'électricité et du gaz, l'accès aux données de consommation des clients professionnels et résidentiels est un enjeu stratégique. Dans une série d'affaires récentes, dont l'une a fait son chemin jusqu'à la Cour de justice de l'Union européenne, les autorités nationales de la concurrence et les juridictions ont été amenées à revisiter des questions centrales, telles que celle de la responsabilité particulière des opérateurs historiques dans le cadre d'un processus de création de marché ou celle de l'utilisation du critère du « concurrent aussi efficace », à la lueur de nouvelles pratiques non-tarifaires liées aux données.

Cette conférence visait tout d'abord à analyser et discuter en profondeur, en croisant les regards de praticiens et d'universitaires, les décisions récentes adoptées au niveau de l'Union et de certains États membres. La présence de représentants de plusieurs autorités européennes de concurrence a permis d'assurer une perspective comparative.

Il s'est ensuite agi de mettre en perspective les enseignements de ces décisions au cours de deux tables rondes, l'une centrée sur les problématiques concurrentielles et « protection de la vie privée » liées aux données dans le contexte de la transition énergétique, l'autre centrée sur d'autres pratiques anticoncurrentielles non-tarifaires, qui sont souvent liées aux particularités structurelles des marchés de l'énergie.

Éric Brousseau | Université Paris Dauphine-PSL

Emmanuel Combe | Autorité de la concurrence (ADLC, France)

Medeina Augustinaviciene | Konkurencijos taryba (LKT, Conseil lituanien de la concurrence)

Giulia Battista | Autorita' Guarante della Concorrenza e del Mercato (AGCM, Italie)

Nacéra Bekhat | Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL, France)

Alexis Brunelle | Autorité de la concurrence (ADLC, France)

Adrien de Hauteclocque | Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE)

Laure Gauthier | Autorité de la concurrence (ADLC, France)

Pablo Ibanez Colomo | London School of Economics (UK)

Sandra Lagumina | Argos Wityu (France)

Irène Luc | Autorité de la concurrence (ADLC, France)

Ana Montero de Espinosa | Comision Nacional de la Competencia (CNMC, Espagne)

Christophe Nusbaumer | Commission de régulation de l'énergie (CRE, France)

Juliette Ogez | Autorité de la concurrence (ADLC, France)

Le financement (de la décarbonation) des infrastructures dans un contexte d'incertitude

Conférence

Chaire Gouvernance et Régulation

14 novembre 2022

La Commission Européenne estime que la transition énergétique va requérir tout au long de la décennie 2020 des investissements annuels de l'ordre de 370 milliards d'Euros (soit un peu plus de 2,5 points de PIB). Par ailleurs 70% de ces investissements devront être financés par le secteur privé ; c'est-à-dire par les usagers plutôt que les contribuables. De tels besoins vont engendrer une tension significative sur les capacités de financement de nos économies. A cela s'ajoutent des incertitudes et des tensions d'origines géopolitiques qui obligent à mener des réorganisations de nos systèmes économiques tout en pesant sur les capacités de financement.

Au-delà des efforts d'équipement considérables qui seront demandés aux ménages et à l'appareil productif, une partie significative des investissements nécessaires à la maîtrise du changement climatique concerne les infrastructures des secteurs régulés : en particulier l'énergie et les transports. La décarbonation implique de déployer de nouvelles capacités de production et de nouvelles infrastructures pour les utiliser au mieux. Il s'agit aussi d'améliorer le bilan carbone et la résilience de l'existant.

La conférence s'est intéressée aux besoins de financement en la matière et aux outils qu'il faut envisager pour y répondre. Ceux-ci sont d'ordre financier, mais aussi réglementaire puisque l'objet de la régulation consiste précisément à mettre en place des cadres de rémunération des investissements à la fois protecteurs des investisseurs et garants de l'intérêt général.

Éric Brousseau | Directeur scientifique, Chaire Gouvernance et Régulation & Club des Régulateurs, Université Paris Dauphine-PSL

Christophe Boutin | Délégué général, Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes (ASFA)

Jordan Cartier | Secrétaire général, Autorité de Régulation des Transports (ART)

Gaël Callonnec | Économiste, Direction Exécutive Prospective et recherche, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

Nicolas Deloge | Directeur des réseaux d'électricité et de gaz naturel, Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)

Catherine Galano | Associate Director, bureau de Paris, Cabinet Frontier Economics

Patrice Geoffron | Professeur d'économie, Université Paris Dauphine-PSL, LEDa

Juan José Montero Pascual | Directeur pôle Transport, Florence School of Regulation

Alain Quinet | Directeur général exécutif Stratégie et Affaires Corporate, SNCF Réseau

Blaise Rapior | Directeur général adjoint, VINCI Autoroutes

La régulation des plateformes : les défis de la mise en œuvre

Conférence organisée dans le cadre des Dauphine Digital Days, sous le haut patronage de Jean-Noël Barrot, Ministre délégué auprès du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé de la Transition numérique et des Télécommunications

Chaire Gouvernance et Régulation

21 novembre 2022

Sous la Présidence Française de l'UE, au 1er semestre 2022, deux textes sont arrivés à maturité et ont été adoptés par les instances européennes: le DMA et le DSA. D'autres textes sont en cours de discussion autour des données ou de l'IA. D'aucuns s'attendent à ce que l'ensemble de ces règlements exercent une influence aussi importante sur le plan mondial que le RGPD a pu avoir sur de nombreuses législations nationales sur les données personnelles. Cette influence des normes réglementaires européennes ne se limite pas, au passage, au domaine du numérique. Comme l'a mis en évidence Anu Bradford à travers ce qu'elle qualifie de « Brussels Effect », les réglementations européennes ont tendance à s'imposer, par imitation, dans de nombreux pays du monde. D'où l'importance centrale des initiatives bruxelloises sur le numérique. Pour autant, les réflexions sur la régulation du numérique ne sont pas propres à l'Union.

Une multitude de travaux universitaires et de rapports officiels ont été publiés au cours des cinq dernières années, comme le rapport Crémer, de Montjoye et Schweitzer, commandé par l'Union européenne, le rapport Furman au Royaume-Uni ou encore le rapport parlementaire de Nadler et Cicilline aux États-Unis. Tous mettent l'accent sur l'inadaptation des outils traditionnels de l'antitrust aux spécificités du numérique, en particulier les plateformes multifaces.

La question de la capacité à réguler les algorithmes d'apprentissage automatisé, et plus généralement l'IA, est également posée. D'une manière plus générale, l'accent a été mis sur les problèmes que soulèvent la concentration du pouvoir économique par les géants de la Tech qu'on soupçonne d'être en mesure de contrôler l'innovation technique du fait de leur puissance technologique et financière. Les enjeux sont également géopolitiques.

Au total ces travaux ont initié des réformes législatives ainsi que des propositions de réorganisation institutionnelle de manière à tenter d'être en mesure de s'assurer du bon fonctionnement des marchés et du maintien de l'ouverture à la concurrence, mais aussi de de faces à de nouveaux risques sociaux (comme les phénomènes de manipulation politiques ou addiction sur les réseaux sociaux), sans oublier les enjeux de maîtrise géostratégique du développement du numérique.

Prabhat Agarwal | Taskforce DMA, Commission Européenne

Eric Brousseau | Professeur d'économie et de management, directeur de la Chaire Gouvernance et régulation, Université Paris Dauphine-PSL

Thomas Courbe | Directeur Général des Entreprises, ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

William Kovacic | Professor of Law, Competition Law Center, George Washington University

Giorgio Monti | Professor of Competition Law, Tilburg University TILT & TILEC

Fabien Raynaud | Conseil d'État

Joëlle Toledano | Professeure émérite, associée à la Chaire Gouvernance et Régulation, Université Paris-Dauphine - PSL

Stéphanie Yon-Courtin | Députée, Parlement Européen

Equipping agile regulators



Conférence internationale

Club des Régulateurs et Network of Economic Regulators de l'OCDE

5 décembre 2022

Regulators oversee sectors that are constantly evolving. New technologies – especially digital technologies – have enabled the development of new products, services and business models that have had profound impacts on markets. At the same time, sectors are subject to shocks such as the COVID-19 pandemic and more recently the energy crisis that test their resilience to deliver essential services. Furthermore, major global challenges such as climate change also affect sector dynamics and demand responses from regulators and industry alike.

Regulators' agility in responding to changing demands and dynamic sectors can be strongly influenced by the way they receive and manage their resources. Delivering on new expectations or roles will require regulators that are adequately resourced and able to reorganise themselves effectively in light of change. Staff and budget need to keep pace with the regulator's responsibilities, and additional skills may be needed to make use of novel data-driven approaches or to execute new functions. Building on the OECD report Equipping Agile and Autonomous Regulators, this seminar aim was to discuss the ways in which resources support agile regulators that can keep up with market developments, technological changes and evolving mandates.

Maya Bacache | Member of the College, Electronic Communications Regulatory Authority/ARCEP, France

Martha Baxter | Policy Analyst, Regulatory Policy Division, Directorate for Public Governance, OECD

Eric Brousseau | Director of the Governance and Regulation Chair and of the Club of Regulators, Dauphine

Richard Davis | Chief data officer, Office of Communications/OFCOM, United Kingdom

Dominique Jamme | President of the Club of Regulators and Managing Director, French Energy Regulator, CRE

Janis Mikelsons | Executive Director, Public Utilities Commission/PUC, Latvia

Sophie Nerbonne | Director of Economic Co-Regulations, National commission for information technology and civil liberties/CNIL, France

Ricardo Quesada Oré | Manager of Regulation and Economic Studies, Organismo Supervisor de la Inversión en Infraestructura de Transporte de Uso Público/Transport regulator/OSITRAN, Peru

Vera Sopena Blanco | Presidency Chief of Staff, Comisión nacional de los mercados y la competencia/Commission for markets and competition/CNMC, Spain

Vincent Van Langen | Economist, Policy analyst, OECD Regulatory Policy Division

Anne Yvrande-Billon | President of the Network of Economic Regulators, OECD and Director Economy, Markets and Digital, ARCEP

Réguler la disruption

Petit-déjeuner

Chaire Gouvernance et Régulation

8 décembre 2022

Poser la question du lien entre innovation et régulation peut questionner de prime abord, du fait de la tension qu'il existe entre ces deux composantes des systèmes économiques : peut-on encadrer la créativité sans la brider ou encore laisser libre cours à l'innovation, sans risque ? Néanmoins, force est de constater que de nombreux secteurs régulés (énergie, télécoms, transport, jeux en ligne ...) font face à des disruptions d'ampleur, que ce soit en matière de progrès techniques, d'hybridation de chaîne de valeur ou de nouveaux modèles d'affaires.

Cette question se pose ainsi à double titre :

- Comment le cadre de régulation des secteurs régulés doit-il s'adapter pour faire face aux disruptions liées à des innovations ? Quelles adaptations du contenu et des modes de régulation faut-il mettre en œuvre pour tenir compte de la place croissante de l'innovation dans lesdits secteurs (par exemple, les approches de type « bac à sable ») ?

- Quelles nouvelles modalités de régulation mettre en place pour faire face aux restructurations de chaînes de valeur, liées à la numérisation de l'économie ? Quelle éventuelle convergence ou coordination des régulations sectorielles liées à cette numérisation ?

Nicolas Deffieux | Directeur du Pôle d'Expertise de la Régulation Numérique, Service interministériel

Jean-Yves Le Gall | Ancien Président, CNES ; ex-PDG, Ariane Espace

Françoise Penaud | Directrice de la Régulation, GRDF

Modérateur : Angelos Souriadakis | Fondateur et Senior Partner, Cabinet Ylios





La plupart de ces événements ont fait l'objet de vidéos d'interviews individuelles en marge des échanges ou de replays complets - toutes consultables sur le site internet ou la chaîne Youtube de la Chaire.



Chaire Gouvernance et Régulation

Les notes de réflexion et d'éclairage

A - Synthèses de conférences

La taxonomie européenne et le financement de la transition énergétique

L'avenir des complémentaires santé

Quels instruments pour conjuguer décarbonation et compétitivité ?

Strategic Foresight to Bolster Agile Rule Making

Rencontres Dauphinoises de la Régulation - Régulation et numérique

Quel régime de partage des données pour des services de transport à valeur ajoutée ?

Débat autour des sanctions de l'ACPR

Partage des données, les enjeux des projets réglementaires

La régulation du prix de l'énergie en période de crise

La régulation dans un nouveau contexte d'incertitude (non publique)

Pratiques abusives dans le secteur de l'énergie et data leveraging

Le financement des infrastructures dans un contexte d'incertitude

La régulation des plateformes : les défis de la mise en œuvre

Equipping agile regulators

Réguler la disruption

B - Les notes de la chaire pour éclairer le débat public : les « GovReg Notes »

En coopération étroite avec les parties prenantes associées, la Chaire et le Club des Régulateurs animent une plateforme de réflexion visant à proposer une analyse approfondie de sujets d'actualité.

Identifiées avec les autorités de régulation, les entreprises régulées et les experts membres de la Chaire et du Club, les thématiques traitées donnent lieu à des travaux associant approche académique et expertise de praticiens, afin d'éclairer le débat public.

Ces travaux se traduisent par l'édition de « GovReg Notes » qui abordent, sous un format ramassé, des questions ciblées, dans l'optique d'éclairer le débat public.

Sur ce format, les GovReg Notes publiées en 2022 ont été les suivantes :

- ◇ "Le covoiturage en France : potentiel, défis, avenir", Dianzhuo Zhu, février 2022
- ◇ "La distribution d'optique médicale et les complémentaires santé", Daniel Herrera-Araujo et Lilas Pastré, février 2022

Par ailleurs, ces GovReg Notes font l'objet d'une valorisation sur plusieurs supports :

- ◇ Diffusion de la note elle-même sur le site internet, les réseaux sociaux et la liste de diffusion de la Chaire,
- ◇ Création de capsules vidéo des auteurs résumant la note en quelques minutes,
- ◇ Organisation de mini-débats en ligne avec discussion de la note par un expert, « Regard d'expert » (dont le replay est également disponible en ligne)

C - Les tribunes ou articles parus dans la presse

◇ **Éric Brousseau et Joëlle Toledano** | *Acteurs Publics*, Tribune, 10 mars 2022, « Complémentaires santé : construire une régulation du secteur »

◇ **Éric Brousseau et Joëlle Toledano** | *Revue Risques: les cahiers de l'assurance* - Dossier « Quel avenir pour les complémentaires santé ?, publié par Pierre-Charles Pradier | mars 2022 | N° 129

◇ **Éric Brousseau** | *Annales des Mines*, n° 18, Juin 2022, « Organiser la Valorisation de l'or noir au XXIe siècle », in *Propriété et gouvernance du numérique*, numéro coordonné par Jean-Yves OLLIER

◇ **Théophile Megali** | *Annales des Mines*, n° 18, Juin 2022, même numéro, « Les données de la publicité numérique : de l'accumulation à la redéfinition de la valeur et des pratiques »

◇ **Joëlle Toledano** | Chronique mensuelle, en ligne, journal *Les Echos*, tout au long de l'année 2022

La consolidation de la contribution au Débat public de la Chaire

Les événements - conférences et débats -, les notes et les vidéos qui les accompagnent, relèvent de la mission de valorisation de la recherche de la Chaire par sa contribution au débat public.

Tout au long de l'année 2022, des projets de consolidation de cette mission ont été mis en place :

1. Une audience plus soutenue

La présentation et l'organisation des contenus du site internet, vitrine la plus complète des activités de la Chaire, comme de la valorisation ex post des conférences et débats, également reprise sur les réseaux sociaux et sur notre chaîne You Tube, ont été retravaillés.

Ces actions visant à amplifier progressivement l'écho des événements organisés par la Chaire et le Club ont donné des résultats encourageants.

2. La visibilité des expertises de la Chaire auprès des media spécialisés et généralistes a commencé à être renforcé grâce à un nouveau partenaire

Aux actions ci-dessus, se sont ajoutées fin 2022, pour se renforcer en 2023, celles organisées avec le nouveau partenaire expert de la Chaire, l'Agence de communication et d'influence, Bonafidé*, auprès de la presse spécialisée ou généraliste, pour faire valoir l'expertise de la Chaire et du Club.

**Ce partenaire a officiellement rejoint la Chaire lors du Comité de Pilotage de celle-ci en décembre 2022.*

3. La création et la diffusion d'une Newsletter trimestrielle

En soutien de ces actions, une Newsletter en ligne, revenant en synthèse sur les activités de la Chaire et du Club sur les 3 mois passés, a été créée en 2022 et 4 numéros ont été diffusés par mail et sur LinkedIn.

Cette Newsletter insiste sur les événements particulièrement marquants et propose des portraits vidéos des membres de l'équipe.

Equipe et Gouvernance



Éric Brousseau

Directeur scientifique

La Chaire Gouvernance et Régulation et le Club des Régulateurs sont dirigés par Eric Brousseau. Professeur d'Économie et de Management. Eric Brousseau a également dirigé l'Ecole Doctorale à l'Université Paris Dauphine-PSL et le projet Governance Analytics, une initiative de recherche interdisciplinaire et stratégique (IRIS) soutenue par l'Université de Recherche PSL. Ce dernier a permis à la Chaire de créer l'Institut ACSS-PSL (Applied Computational Social Sciences), à partir de 2021. Il est aussi l'un des créateurs du Master Industries de Réseau et Economie Numérique (IREN), co-habilité entre Dauphine, Polytechnique, TélécomParis et l'Université Paris Saclay. Enfin, Eric Brousseau a fondé en 2002 l'Institutional and Organisational Economics Academy (IOEA), et a présidé l'International Society for New-Institutional Economics (2013-2014).

Il est membre honoraire de l'Institut Universitaire de France.



Marie-Hélène Caitucoli

Déléguée générale

En juillet 2019, Marie-Hélène a rejoint la Chaire comme déléguée générale. Elle a auparavant développé, en tant que cheffe de projet, de janvier 2017 à fin 2019, le pôle de politiques publiques de l'Université Paris-Dauphine, la House of Public Affairs, mettant les savoirs universitaires liés aux affaires publiques de manière pluridisciplinaire au service d'un vaste réseau de partenaires institutionnels de premier rang. Elle a également co-dirigé le Master Droit et Gestion publique Dauphine-ENA de septembre 2018 à octobre 2020. Titulaire d'un Master Recherche en études politiques et d'un Doctorat en études politiques de l'EHESS, elle s'est spécialisée sur la théorie des institutions démocratiques et la question de leur légitimité. Egalement diplômée d'HEC Paris (majeure Finance) et de cursus complémentaires à l'ESADE de Barcelone et à University College London, elle a auparavant développé une expérience dans le conseil en organisation auprès de grands groupes puis dans l'industrie du luxe où elle a exercé des fonctions de direction à l'international pendant plusieurs années.



Sophie Boidin

Chargée de communication en 2021-2022



Audrey Hamon

Technicienne vidéo



Bruno Chavez

Ingénieur de recherche, Coordinateur de l'Institut ACSS-PSL et webmaster



Delphine Lebrun

Organisatrice événementiel

Le Comité d'Orientation de la Chaire

Le Comité d'Orientation est composé de membres de l'équipe académique de la Chaire représentant les principales expertises disciplinaires. Son rôle est de Conseiller la Direction Scientifique dans la préparation du programme, sa mise en œuvre et le contrôle de son exécution. Il se réunit deux fois par an.

En 2022, il est composé de :

Éric Brousseau Directeur scientifique, Chaire Gouvernance et Régulation

Hervé Alexandre Professeur de finance à Dauphine-PSL

Georges Decocq Professeur de droit à Dauphine-PSL

Anne Epaulard Professeure d'économie à Dauphine-PSL

David Ettinger Professeur d'économie à Dauphine-PSL

Henri Isaac Maître de Conférences en gestion à Dauphine-PSL

Julien Jourdan Professeur de stratégie à HEC

Joëlle Toledano Professeure émérite d'économie, associée à la Chaire Gouvernance et Régulation

Alexis Tsoukias Directeur de recherche au CNRS et au LAMSADE, Dauphine-PSL

Le Comité de Pilotage de la Chaire

Chacune des parties prenantes – les mécènes, les partenaires experts, les partenaires institutionnels, le Comité d'Orientation, le Directeur de la Chaire, ainsi que la Fondation Paris-Dauphine – est représentée au sein du Comité de Pilotage.

Son rôle : Le Comité de Pilotage (CoPil) est chargé de la définition du programme d'activités de la Chaire, de la détermination de la composition de l'équipe de chercheurs, de l'établissement du budget annuel et de la supervision de l'exécution du programme de travail défini. Il se réunit deux fois par an.

Pour l'année 2022, les membres du CoPil sont :

Hervé Alexandre Directeur scientifique de la Chaire FinTech, Université Paris Dauphine-PSL
Philippe Ayoun Membre permanent, section mobilité et transport, IGEDD
Emmanuel Belluteau Conseiller maître, Président de section, Cour des Comptes
Éric Brousseau Directeur scientifique, Chaire Gouvernance et Régulation
Christophe Boutin Délégué général, ASFA
Georges Decocq Professeur de droit, Université Paris Dauphine-PSL
Anne Epaulard Professeure d'économie, Université Paris Dauphine-PSL
David Ettinger Professeur d'économie, Université Paris Dauphine-PSL
Mathilde Goldschmidt Directrice de la régulation, SNCF Voyageurs
Henri Isaac Maître de conférences en gestion, Université Paris Dauphine-PSL
Dominique Jamme Directeur général, CRE, Président du Club des Régulateurs
Julien Jourdan Professeur de stratégie à HEC Paris, HEC Paris
Philippe Pascal Directeur Général Adjoint, Finances, Stratégie et Administration, Groupe ADP
Camilo Perez-Perez Directeur de la Régulation économique, Groupe ADP
René-Louis Perrier Président, Ecologic
Virginie Pignon Direction de la Stratégie, ENEDIS
Blaise Rapior Directeur général adjoint VINCI Autoroutes
Pierre-Alain Roche Président, section mobilité et transport, Conseil général de l'environnement et du développement durable, IGEDD
Guillaume Rondeau Directeur juridique, RATP
Jean-Luc Sauron Conseiller d'État, Conseil d'état
Angelos Souriadakis Fondateur et Senior Partner, Ylios, pour les Partenaires experts
Marie-Solange Tissier Présidente de la section Régulation Ressources, CGE
Joëlle Toledano Professeure émérite d'économie, Chaire GovReg et membre de l'Académie des Technologies et du CNUM
Alexis Tsoukias Directeur de recherche en informatique, CNRS & LAMSADE, Dauphine-PSL
François Valérian Président de la Section Innovation, Compétitivité et Modernisation, CGE jusqu'à mi 2022, puis Grégoire Postel-Vinay, Rédacteur en chef des Annales des Mines, CGE
Gérald Vignal Chargé de mission, RTE
Robert Zarader Président, Agence Bonafidé - L'agence de communication et d'influence, Bonafidé, a rejoint la Chaire auprès des cabinets experts fin 2022

Le Comité de Direction du Club des Régulateurs

Le Comité de Direction est composé d'un représentant de chaque membre du Club, ainsi que du Directeur Scientifique et d'un représentant des partenaires experts de la Chaire Gouvernance et Régulation. Il élit son Président pour le représenter auprès des tiers et siéger au Comité de Pilotage de la Chaire.

Le Président du Club est Dominique Jamme.

Son rôle : Le Comité de Direction (CoDir) décide du programme de travail du Club et du rythme de ses réunions, l'organisation de ces dernières étant à la charge de l'équipe de la Chaire. Il détermine le budget et se réunit au moins deux fois par an.

Pour l'année 2022, les membres du CoDir sont :

◇◇◇◇◇ **Maya Bacache** Membre du Collège, ARCEP

◇◇◇◇◇ **Pierre Bastard** Chef du bureau des concessions et de la régulation économique aéroportuaires, DGAC

◇◇◇◇◇ **Éric Brousseau** Directeur scientifique, Chaire GovReg

◇◇◇◇◇ **Jordan Cartier** Secrétaire général, ART

◇◇◇◇◇ **Laurent Clerc** Directeur d'étude et d'analyse des risques, ACPR

◇◇◇◇◇ **Christophe Cousin** Directeur des études, des affaires économiques et de la Prospective, Arcom jusqu'à mi 2022, puis **Sébastien Lecou** Chef du Département Science des données, numérique et concurrence, ARCOM

◇◇◇◇◇ **Anne Demartini** Économiste, Division Études, stabilité financière et risques, AMF

◇◇◇◇◇ **Dominique Jamme** Directeur Général, CRE, Président du Club

◇◇◇◇◇ **Rémi Lataste** Directeur général, ANJ ou **Elise Trochet-Macé**, Directrice de la Communication, ANJ

◇◇◇◇◇ **Christine Le Bihan-Graf** pour les Partenaires experts, Avocate à la cour, De Pardieu Brocas Maffei

◇◇◇◇◇ **Henri Isaac** Maître de Conférences en gestion à Dauphine-PSL

◇◇◇◇◇ **Julien Jourdan** Professeur de stratégie à HEC

◇◇◇◇◇ **Joëlle Toledano** Professeure émérite d'économie, associée à la Chaire Gouvernance et Régulation

◇◇◇◇◇ **Alexis Tsoukias** Directeur de recherche au CNRS et au LAMSADE, Dauphine-PSL

CHAIRE GOUVERNANCE ET RÉGULATION



Dauphine | PSL 

CHAIRE GOUVERNANCE
ET RÉGULATION